

Accompagné par l'orchestre dont les débuts sont pleins de promesses, le grand chœur chante ensuite : " La fête de famille " :

Refrain

Salut à toi, maison chérie
De tes fils l'orgueil et l'amour,
Sous le grand ciel de la patrie
Est-il pour eux plus beau séjour ?

I

C'est aujourd'hui la fête de famille,
Alma Mater, on redit tes bienfaits.
Dans tous les yeux la franche gaité brille
Et de nos cœurs Dieu bénit les souhaits.

II

Oh ! qu'il fait bon d'habiter tous ensemble,
Et de chanter ici notre bonheur,
Le souvenir du jour qui nous rassemble
Sera longtemps gravé dans notre cœur.

III

Frères, bientôt sur les flots de la vie,
Quand notre esquif se verra ballotté,
Nous songerons à la rive fleurie
Où tout pour nous était rire et gaité.

IV

Si la tempête assaille notre voile,
Ou si l'écueil menace notre sort,
Fixant alors de Sainte-Anne l'étoile
Nous reviendrons chercher refuge au port.

Les applaudissements saluent ensuite l'honorable J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture dans la province de Québec. C'est une des gloires de notre cours commercial où il a étudié de 1877 à 1880. Cultivateur intelligent, il a vite conquis l'estime de la classe agricole. Une fois à l'Assemblée Législative, il était difficile de trouver député mieux préparé à prendre la direction du ministère de l'agriculture. La cause à laquelle il s'intéresse lui dicte tout naturellement le sujet à traiter.

Discours de l'honorable Jos.-Ed. Caron

MINISTRE DE L'AGRICULTURE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Monsieur le Supérieur,

Messieurs,

L'éloquence est un don, et, moins heureux que les orateurs que vous venez d'entendre, je ne l'ai pas reçu en partage. Mais, il est un titre que comme eux, je porte avec fierté, c'est celui de fils de Sainte-Anne. Aussi, suis-je heureux de m'unir à l'allégresse des anciens élèves, et c'est pour moi un devoir bien doux de glorifier, ce soir, notre Alma Mater dans ses deux célèbres institutions : le collège et l'école d'agriculture.

L'abbé Ponsard, un des prédicateurs du carême à Notre-Dame de Montréal, a écrit : " J'aime un collège placé dans un site agréable, près d'un cours d'eau, au milieu de vertes pelouses, de collines boisées et de larges horizons ; où, du côté des maîtres, il y a confiance en l'élève ; du côté des élèves le sens du devoir et de l'honneur ; entre les uns et les autres, des rapports d'amitié." Mais, n'est-ce pas là le portrait du collège de Sainte-Anne ? J'y vois les raisons physiques et morales qui m'ont toujours fait aimer cette institution.

Est-il besoin de dire que je compte parmi les plus belles et les meilleures de ma vie les trois années que j'ai passées sous le toit de mon Alma Mater. Il y a de cela bientôt quarante ans ; mais, que de souvenirs me restent de cette époque heureuse, souvenirs qui me sont rendus encore plus vivaces ce soir, par la présence de quelques-uns de mes anciens directeurs et professeurs.

Monsieur Trudelle, ce prêtre au grand cœur et toujours inlassable de dévouement, était notre supérieur. Notre directeur, c'était Monsieur Frenette, ce bon Monsieur Frenette, que je vois ici, tout près. Nous avions comme préfet des études, M. Chs Richard, qui n'avait d'égal à son grand talent que son humilité connue de tous. Et, pour professeurs, MM. Lessard, Deschênes et Deblois. Que de plaisir j'éprouve à rappeler ces noms et ces souvenirs aimés !

Qu'il est beau notre collège, qu'il fait bon le revoir !

C'est en comparant la maison de jadis avec celle d'aujourd'hui que je comprends mieux le prodige accompli en ces dernières années. Augmentée plus de deux fois, merveilleusement organisée, l'institution de Sainte-Anne ne le cède en rien aux autres institutions de la province de Québec.

Je tiens à rendre ici un juste tribut d'hommage au supérieur actuel, longtemps procureur du collège, au dévouement et au travail duquel est due l'exécution des immenses travaux d'agrandissement que tous ont admirés. Qu'il soit remercié et félicité.

J'aime le collège de Sainte-Anne parce qu'il m'a fait du bien, mais, je l'aime surtout parce qu'il a fait du bien à ma province, à mon pays, en fondant l'école d'agriculture.

En 1859, Monsieur Pilote, supérieur et procureur de Sainte-Anne, posait, par cette fondation les bases de notre enseignement agricole au Canada. Il avait pour lui le concours d'amitiés fidèles et précieuses. Mais, la difficulté de l'en-

treprise n'en était pas moins grande et la responsabilité moins lourde. Le collègue, comptant à peine trente années de vie était pauvre et chargé de lourdes obligations. Ajoutez à cela l'indifférence de nos canadiens d'alors, à l'endroit de tout progrès agricole. Eh bien ! Malgré tous ces obstacles insurmontables, l'école d'agriculture a été fondée par le collègue, et elle a vécu. Elle nous a donné des hommes compétents qui lui font honneur ; elle a puissamment contribué à régénérer la vie des champs et à nous former une élite d'agriculteurs. Avant l'existence de l'école, il n'était guère question de science ou de progrès agricole dans notre province ; sa fondation donne l'éveil et ouvre une ère de prospérité. Bientôt, l'on établit ailleurs des écoles, l'on prêche le retour à la terre.

Après le clergé, les gouvernants voulurent faire leur part. Et, si votre humble serviteur, secondé par le gouvernement de Québec, a accompli quelque chose dans ce sens, j'en remercie le ciel et je m'en félicite ; car, je sais que servir le sol, c'est, par excellence servir la patrie.

La vieille École d'agriculture de Sainte-Anne a bientôt cédé sa place à une nouvelle, plus vaste, et beaucoup mieux aménagée. Maintenant, ce n'est plus vingt ou trente élèves qu'on y instruit, c'est cent vingt ou cent cinquante. L'œuvre a pris de l'essor, surtout depuis une dizaine d'années, et voici qu'elle est en pleine prospérité. Des conférenciers diplômés et expérimentés vont faire connaître aux quatre coins de la province les meilleurs procédés de culture ; par un enseignement pratique, des professeurs non moins zélés que savants, forment notre jeunesse et l'orientent vers l'agriculture rationnelle et progressive. Aux vieilles routines stérilisatrices, ils opposent des méthodes vraiment créatrices de progrès. L'on doit avouer que les résultats sont merveilleux, et, avec la grâce de Dieu, le dernier pas n'est pas encore fait dans ce sens.

Aujourd'hui, les yeux du plus grand nombre semblent définitivement ouverts. L'on a compris cette vérité : que, sans pain, l'on ne peut espérer vivre, et que sans bonne culture, on ne peut espérer avoir du pain. Qu'elle est donc noble, la classe qui contribue ainsi à donner du pain à l'humanité ! La guerre nous a enseigné rudement ces grandes vérités. Et, je n'hésite pas à dire que la profession agricole est l'égale des professions libérales, qu'elle leur est même supérieure par certains côtés, puisque c'est surtout l'agriculture qui contribuera au travail de restauration à faire, après la guerre, comme c'est aussi l'agriculture qui, à l'heure actuelle, soutient l'effort de ceux qui combattent sur les champs de bataille de l'Europe.

Qu'on me permette, en terminant, de donner un conseil à mes jeunes amis, qui, bientôt arrivés à la fin de leurs études, auront à choisir une profession. Les besoins de la terre sont nombreux ; la guerre est grande consommatrice d'hommes et de pain. L'avenir est sombre, et l'on reconnaît qu'après Dieu, c'est du sol que nous devons attendre le salut. Eh bien ! Je viens à vous, mes jeunes amis, et, au nom de mon pays, de ma province, je vous dis : " L'école d'agriculture est là, les bras largement ouverts pour vous recevoir, lorsque vous aurez fini vos études commerciales ou classiques. Allez-y en grand nombre, et, si vous êtes sobres, si vous êtes travailleurs, si vous aimez votre pays, l'avenir est à vous. Le cours complet d'agriculture que vous suivrez à Sainte-Anne sera le plus beau fleuron à ajouter à vos études classiques. La carrière agricole vous fera goûter des joies qu'aucune autre profession ne saurait vous offrir, et vous permettra de rendre, plus que partout peut-être, le sacerdoce excepté, des services incalculables à votre pays."

Longue vie donc à mes jeunes amis qui seront agriculteurs, longue vie à l'école d'agriculture qui les aura formés, et lon-

eux aussi, de l'événement qui nous réunit en si grand nombre sous le toit béni de notre cher collège.

Immédiatement après la formation de notre comité, la souscription commença. En moins d'une demi-heure, elle s'éleva à \$15,000.00.

En ma qualité de secrétaire, j'étais chargé de faire un chaleureux appel à tous les anciens élèves. Je m'adjoignis des collaborateurs pour atteindre plus efficacement nos bailleurs de fonds. Au début, il y en avait vingt six, mais, peu à peu, malgré les attrait et les gros émoluments de la fonction, on vit leurs rangs s'éclaircir, si bien qu'à la fin, il n'en restait plus que quelques-uns ; *rari nantes in gurgite vasto*. Parmi les survivants, qu'il me soit permis de signaler et de remercier MM. les abbés F. Dupuis, curé de Plessisville ; Walstan Proulx, curé de St-Romuald, et Alfred Dupont, curé de St-Damien, qui, jusqu'à la fin, furent mes auxiliaires fidèles et efficaces.

Des circulaires, accompagnées de listes de souscriptions, allaient de temps à autre vous mettre au courant des progrès de l'œuvre, et surtout solliciter votre généreux concours.

Sur ces listes, vous avez pu lire les noms de plusieurs messieurs qui n'ont pas fait ici leurs études classiques, mais qui ayant passé, au collège, quelques années comme professeurs et régents, ont voulu se joindre à nous pour l'érection de la chapelle. A ces bons et généreux amis j'offre, au nom de notre comité et du collège, les plus sincères remerciements.

Dans une de mes épîtres, datée du mois de décembre 1913, je vous annonçais comme probable l'inauguration de la chapelle pour la fin de 1916. Hélas ! j'étais faux prophète : je n'avais pas prévu, — et vous me le pardonnerez bien, — qu'un malheureux incendie viendrait, le 2 août 1916, détruire les usines et autres dépendances du collège, occasionner une perte de \$50,000.00 et un retard de près de deux ans dans l'achèvement des travaux.

Cette calamité jeta le deuil dans bien des cœurs, mais elle suscita aussi bien des sympathies. Les citoyens de Sainte-Anne et des paroisses voisines accoururent pour combattre l'incendie qui menaçait de détruire tout le collège. On fut témoin alors d'actes de dévouement que n'oublieront jamais ceux qui en furent les bénéficiaires.

A Montréal, sous la vigoureuse impulsion du révérend P. Letellier secondé par le vaillant député de Laval, un comité se forma pour venir en aide aux pauvres incendiés. A Québec, les prêtres de l'archidiocèse se trouvèrent, peu de jours après, réunis pour la retraite annuelle. Son Éminence, notre bien aimé cardinal, voulut s'inscrire, pour un fort montant, sur la liste de souscription et engagea ses prêtres à suivre son exemple. Un peu plus tard, le 10 septembre, un certain nombre de laïques se réunirent, à l'hôtel-de-ville de Québec, sous la présidence du très honorable juge-en-chef de la Cour Suprême. Là aussi, un comité fut formé ayant pour président, M. L.-P. Sirois, notaire, M. Charles Baillargeon, comme trésorier et M. Joseph Barnard comme secrétaire. Preuve bien touchante de la sympathie qu'inspire notre Alma Mater : des marchands de Québec se joignirent aux anciens élèves de la maison et firent parvenir au comité de secours des montants appréciables. Avant tous les autres, je crois devoir signaler la maison Rioux & Pettigrew qui adressait deux jours après l'incendie, à Monsieur le procureur du collège, un chèque royal de \$500.00.

Vous m'accusez peut-être, de prendre la tangente et de m'éloigner de mon sujet. Erreur, messieurs : cet incendie forme un chapitre douloureux de l'histoire de la chapelle. Il a retardé les travaux de dix-huit mois au moins et a augmenté le coût de l'entreprise, parce qu'à mesure que le temps s'écoulait, le prix des matériaux s'élevait d'une manière alarmante, et par contre-coup, la souscription entreprise, pour

réparer les ruines causées par l'incendie, nuisait à celle de la chapelle.

Cette chapelle projetée en 1911, il fallait la localiser. Le 17 janvier 1912, notre comité se réunissait au collège, au lendemain d'une tempête affreuse qui avait retenu chez eux plusieurs de ses membres. Sans trop nous occuper de la question du *quorum*, et après une discussion approfondie du sujet, nous décidâmes de la placer à l'endroit qu'elle occupe aujourd'hui. Je ne pense pas qu'il y eût moyen de faire un meilleur choix. Il serait, en tout cas, bien difficile de le changer aujourd'hui.

Cette question réglée, il n'y avait qu'à procéder à l'exécution : il nous fallait pour cela un architecte et un directeur des travaux. L'architecte, nous l'avions choisi ; c'était M. Pierre Lévesque, déjà avantageusement connu par maints travaux et en particulier, par la belle École d'agriculture de Sainte-Anne. C'était presque un ancien élève de Sainte-Anne. Disciple et associé de M. David Ouellet qui, lui, était des nôtres, M. Lévesque se mit à l'œuvre, avec toute sa science et son goût artistique ; il apporta à son travail une large part de son cœur, et une complaisance pour nous qui ne s'est pas démentie. Grâce à lui, nous pouvons nous flatter d'avoir, au collège, une des plus belles chapelles du pays, et je propose que nous lui décernions par acclamation, un diplôme d'élève du collège, avec tous les privilèges et les charges attachés à ce titre glorieux !

Le directeur, et je pourrais dire l'entrepreneur des travaux, fut M. l'abbé Auguste Boulet, le trésorier de notre comité, aujourd'hui notre estimé supérieur. Ce qu'il a dépensé de dévouement, de savoir faire et d'énergie, depuis 1909, dans la construction de l'École d'agriculture et depuis, dans celle du nouveau collège, je serais bien en peine de le dire. Volontiers, je proposerais de lui dresser un monument, s'il n'avait devancé nos désirs en le construisant lui-même.

Notre chapelle est vraiment belle dans sa virginale blancheur, avec ses proportions vastes et harmonieuses, la pureté de son style et la perfection des détails. Mais elle a un terrible défaut, . . . elle n'est pas payée !

La souscription commencée en 1911 se chiffrait au 1er juin 1918, à \$47,078.00, sur lesquelles \$43,122.00 étaient payées. Je comprends dans ce montant \$255.00 données par les rhétoriciens de 1904-1905, réunis en conventum au collège, au mois de juillet dernier. Cette somme a payé le joli chemin de croix qui fait partie, comme vous l'avez vu, de la frise originale qui se développe autour de la chapelle ; aussi \$300.00 pour les verres des fenêtres, et \$80.00, pour les verres bizeautés de la porte, payées respectivement par deux anciens élèves qui avaient déjà souscrit généreusement. Il y a donc un écart de \$3,956.00 entre le montant souscrit et celui qui a été payé. N'en soyez pas surpris ni scandalisés, Messieurs. La mort nous a enlevé plusieurs souscripteurs importants avant qu'ils aient pu payer leur quote-part ; d'autres n'ont pas encore fini de s'acquitter, mais le feront certainement ; enfin d'autres ne font qu'entrer dans la carrière et se proposent de la parcourir sans défaillance. En définitive, quand tous les arrérages seront entrés, nous aurons en mains à peu près \$45,000.00. Et alors, messieurs, nous, les anciens élèves, nous devons au collège environ \$40,000.00 pour payer le coût de l'extérieur de la chapelle.

Nous saurons, avec le temps nous acquitter de cette dette. Pour ma part, je suis bien résolu à donner encore maints coups de chapeau ; et quand il me faudra déposer les armes, je les léguerai à un autre qui saura, je l'espère, les manier mieux que moi.

Le souscription reste donc ouverte. Nous, les plus anciens, nous avons tracé la voie, aux plus jeunes maintenant de s'y engager. Parmi ceux qui ont souscrit à la première heure, quelques-uns voudront augmenter leur première mise

de fonds ; ceux qui n'ont encore rien souscrit voudront le faire, et aux uns et aux autres, je puis assurer que je suis à leur entière disposition pour leur donner tous les renseignements voulus et me faire le fidèle dépositaire de leurs capitaux.

Mais avant de poursuivre ma tâche plutôt ingrate, je voudrais avoir l'assurance qu'elle rencontre votre approbation.

Avant de *sortir* de la chapelle, il nous reste à remercier Notre Seigneur de nous avoir permis de lui préparer, au collège, une demeure moins indigne de lui.

Et pour compléter nos *dévotions*, je vous propose de faire un examen de conscience. Ah ! par exemple, un examen pas trop onéreux, parce qu'il est général et qu'il s'adresse à la conscience de tous nos compatriotes canadiens-français.

Tout d'abord, je vous le demande, que fait-on en général dans notre province pour nos maisons d'enseignement secondaire ?

C'est un fait avéré que toutes sont pauvres, et que pendant ces dernières années surtout, aucune n'a été capable d'équilibrer son budget avec ses revenus ordinaires ; je devrais plutôt dire qu'il en a toujours été ainsi. Elles ont prolongé leur existence et continué à faire le bien grâce aux secours que leur ont donnés les membres du clergé. Parmi les laïques, qui songe à leur venir en aide ? Ce n'est pas manque de charité ni de sympathies ; — tout simplement, on n'y pense pas.

Notre gouvernement provincial s'est honoré, en votant à notre Université une allocation de \$25,000.00, mais tous nos collègues affiliés à l'université ne reçoivent qu'une pitance de \$1,000.00. N'y aurait-il pas moyen d'obtenir de lui cinq ou six fois autant ?

Tous les notaires nous diront que c'est une excellente chose de faire son testament, mais comme ce sont "sages et dis-

crètes personnes”, ils ne voudront pas nous dire qu’un legs de quelques milliers de piastres en faveur d’un collège, y ferait le meilleur effet. Vous me direz que vous avez à pourvoir aux besoins de vos enfants. Eh bien ! ces enfants, ou petits enfants, aidez-nous à leur donner des maisons d’éducation confortables et hygiéniques.

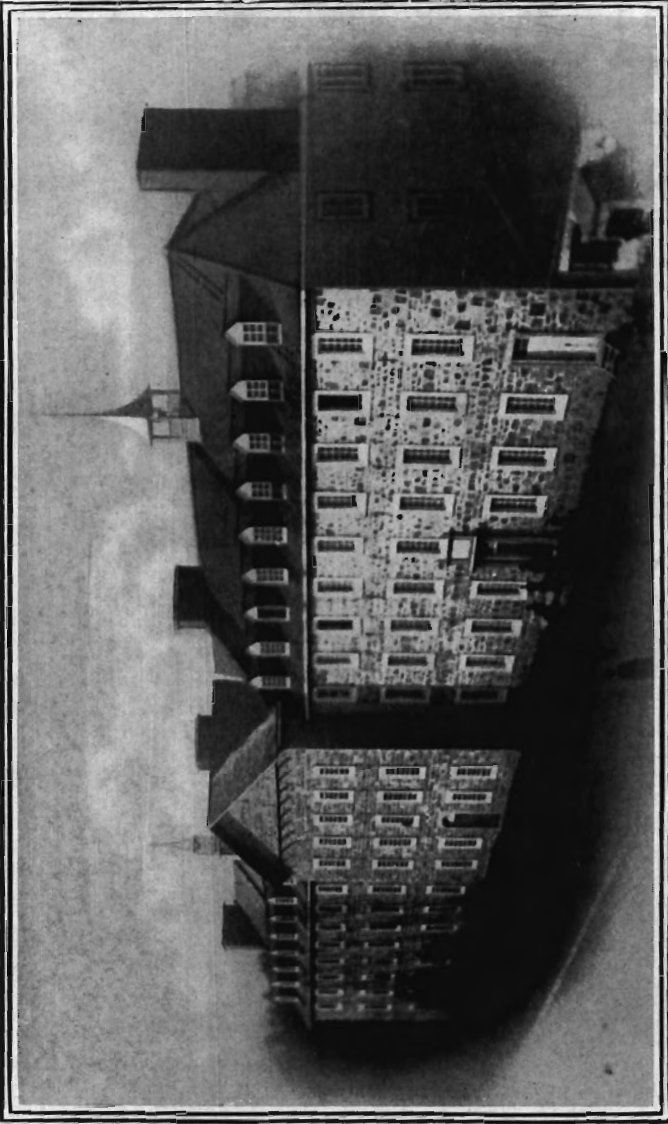
Voulez-vous vous assurer une longue vie sur la terre et le paradis à la fin de vos jours ? Devenez rentiers de nos collèges ; déposez-y à rente viagère, à un taux raisonnable, l’argent dont vous pouvez disposer. C’est un fait, que les rentiers sont quasi immortels. Un autre moyen d’aider le collègue et de permettre à des jeunes gens de talent, mais peu fortunés de faire leurs études, c’est de fonder des bourses ou des parties de bourses en leur faveur. Depuis quarante ans et plus, que je suis familier avec l’histoire du collège, j’ai constaté que trois bourses complètes et deux demi-bourses seulement ont été fondées par des laïques. Ne voudriez-vous pas, quelques-uns d’entre vous, en augmenter le nombre ?

Combien n’y en a-t-il pas parmi vous, messieurs, qui gagnent en moins d’une année, beaucoup plus que ne leur a coûté tout leur cours d’études. Et c’est ici que vous avez acquis ces connaissances qui vous assurent un rang honorable dans la société et des revenus au moins convenables. N’est-il pas juste de le reconnaître d’une manière profitable au collège et méritoire pour vous ?

Il n’y a pas à dire le contraire : nous, Canadiens-français, nous sommes un grand peuple ! Pourtant, si nous jetions un regard sur les autres peuples qui vivent non loin de nous, nous pourrions y trouver des exemples à imiter, surtout sur le sujet qui nous occupe en ce moment. Il ne se passe pas de mois sans que les journaux catholiques anglais du Canada ou des États-Unis nous rapportent qu’un tel ou un tel a légué une somme importante à une œuvre de charité ou d’éduca-

notre Alma Mater. Cette mère nous prit tout jeunes dans les bras de nos mamans affectionnées et fit de nous des hommes, en nous nourrissant chaque jour du pain de l'éducation et de l'instruction chrétiennes, que seuls, nos collègues classiques savent enrichir des plus belles fleurs de la foi et de la science ; et cette éducation classique que vous donnez ici, M. le Supérieur, est de celle qui ne permet pas, éclairée comme elle l'est des lumières de la foi, d'alliance quelconque avec la fausse science et les méthodes modernes dont la faillite dans le moment, conduit le monde à sa perte et à sa ruine non seulement matérielle, mais aussi morale.

Lorsque nous jetons un regard en arrière, nous réalisons la valeur des bienfaits et des avantages reçus alors ; nous sentons que la dette contractée envers cette institution est bien considérable, et que ce que nous avons fait en retour pour elle est bien minime. Comme cette dette est une dette d'honneur, il faut l'honorer chacun selon ses moyens. Mais comment honorer cette créance, me demandez vous ? Les temps sont durs et les bourses sont vides ! Peu importe, répondent les Directeurs du Collège ; nous n'avons jamais demandé aucune monnaie en reconnaissance de notre dévouement et de nos sacrifices. Ce que nous désirons en retour et ce que nous désirons seulement, c'est que notre dévouement et nos sacrifices portent des fruits réels et vrais. Nous voulons que nos élèves restent fidèles aux principes chrétiens que nous leur avons inculqués pendant leur séjour dans cette maison, et qu'ils démontrent par leur vie et par leurs actions, que la semence est tombée en bonne terre. Nous désirons que toujours les élèves de Sainte-Anne, dans quelque sphère qu'ils se trouvent, soient l'orgueil de leur Alma Mater et de leurs professeurs ; et pour cela, M. le Supérieur, Messieurs, il faut que leur souvenir soit toujours vivace dans nos esprits, et pour que ce souvenir ne s'efface pas, il nous faut nous rencontrer de temps en temps, et même souvent si possible, pour



LE COLLÈGE DE SAINTE-ANNE
2e étape : 1842-1856

revivre nos années de collège. Et alors chaque fois, comme aujourd'hui d'ailleurs, nous retournerons à nos foyers, meilleurs, plus forts et plus vaillants.

Je forme donc le vœu que les anciens élèves de Sainte-Anne se réunissent chaque année, sous le toit de leur Alma Mater, qu'ils reviennent nombreux s'y retremper, s'y fortifier. Et pour cela, nous devrions immédiatement jeter les fondations de l'Association des Anciens Elèves de Sainte-Anne ; cette Association aurait son siège principal ici même à Sainte-Anne, et aurait des cercles ou succursales dans tous les centres ou districts où l'on peut réunir au moins vingt-cinq confrères. A différentes époques de l'année, Monsieur le Supérieur du Collège, président ex-officio de cette Association, ou quelqu'un de Messieurs les Directeurs du Collège, visiterait ces succursales, où il rencontrerait tous les Membres de l'Association, surtout les moins fortunés qui n'auraient pas l'avantage d'assister à la grande réunion annuelle, et Dieu sait si ces visites, je pourrais dire, à domicile, feraient du bien à tous ceux qui auraient l'avantage d'en jouir.

Les moins anciens d'entre nous n'ignorent pas qu'il existe déjà une association, parmi les élèves qui ont quitté le collège depuis 1890. Elle est connue sous le nom de " Union Amicale de Notre-Dame Auxiliatrice des Anciens Elèves " ; la contribution est de un dollar par année pendant vingt-cinq ans, et elle a déjà rapporté la jolie somme de \$3,675. Le produit de cette somme est employé à payer le cours d'études d'enfants dont les parents, anciens élèves, sont incapables de le faire.

Je ne veux pas blesser la modestie bien connue du fondateur de cette Association, mais tous savent, et ceux qui ne le savent pas doivent l'apprendre, que cette Association fut l'œuvre du Révérend M. C.-A. Collet, ancien directeur du collège et ami infatigable des petits et surtout des délaissés de la fortune ; en leur nom et en mon nom personnel, puis-

que j'étais de ce nombre, j'adresse humblement mais bien sincèrement au Révérend M. C.-A. Collet, le témoignage de ma vive reconnaissance avec mes meilleurs vœux de succès et de prospérité pour l'œuvre si chère à son cœur de prêtre.


Mais l'Union Amicale ne recrute ses membres actuellement que parmi les *jeunes anciens*, c'est-à-dire les moins fortunés ; pourquoi ne s'étendrait-elle pas à tous les anciens élèves de Sainte-Anne formant partie de cette grande Association dont je demandais il y a un instant de jeter aujourd'hui même les fondations !

A vous, Messieurs, de juger ce projet. Si vous en venez à la conclusion que nous pouvons le réaliser, il faudra le faire immédiatement pendant que nous sommes réunis ici en grand nombre.

Lorsque ce projet sera devenu une réalité, l'Association, tout en secondant généreusement l'œuvre de l'Union Amicale, contribuera à établir et à entretenir entre les Directeurs du collège et les anciens élèves, des liens d'amitié et d'affection qui les uniront plus intimement, et leur permettront de travailler ensemble à assurer à jamais la réalisation des rêves des vénérés fondateurs du collège de Sainte-Anne, l'épanouissement de l'œuvre continuée par leurs successeurs, et ce faisant, nous pourrons alors nous glorifier avec raison, d'avoir contribué à doter notre pays d'une institution française et catholique faisant honneur à la patrie et à l'Église, seul monument vraiment digne de ses fondateurs, et constituant en même temps le plus bel héritage que nous puissions laisser à nos enfants.

Il est onze heures ; la séance est finie. La fanfare joue " O Canada ", et toute l'assistance chante cet hymne national. Les impressions s'échangent ; c'est une réunion désormais noubliable . .

PRIÈRE — REPOS


 OUR que les souvenirs du temps d'écolier fus-
 sent complets, il fallait la prière du soir en com-
 mun.

Qui ne se rappelle les douces impressions
 de la fin de la journée, quand prosternés au
 pied de l'autel de Marie, nous la remercions
 des grâces sans nombre obtenues le long du jour
 et lui demandions des faveurs pour tous ceux qui nous sont
 chers.

Ces impressions de l'enfance remontent, ce soir, à la
 surface de l'âme. Il se fait tard, mais le bon Dieu nous
 attend dans sa chapelle. Entrons-y. Elle était belle, cet
 après-midi, notre blanche chapelle, mais combien plus belle
 ce soir, tout illuminée. C'est vraiment une féerie.

Huit lustres suspendus à la voûte, jettent dans les nefs une
 clarté brillante. Sur les hautes colonnes, un groupe d'am-
 poules électriques lance des gerbes de rayons. Les trois
 jubés sont en feu, et les colonnettes qui soutiennent la voû-
 te de l'abside ont un effet magique. Sous la lumière qui
 les éclaire, on croirait voir s'étendre derrière elles, com-
 me une autre petite église mystérieuse avec sa sacristie,
 ses autels et son jubé. C'est l'endroit, paraît-il, réservé
 aux petites Sœurs de la Sainte-Famille.

Il n'y a pas qu'un jeu de lumières. La nef reste parfois dans l'ombre, l'arc royal est seul éclairé. L'autel alors brille de mille feux. La vieille Madone est là qui, du haut de son trône de fleurs et de verdure, sourit à ses enfants qui viennent la revoir après vingt, trente ans d'absence.

L'orgue se fait entendre, le signal est donné et tout le monde chante :

“ Nous t'oublier, t'oublier, tendre Mère
Non, non, jamais ;
Nous publierons jusqu'à l'heure dernière
Tes doux bienfaits. ”

C'est le cantique que l'on chantait jadis, au dernier jour de mai. Tous sont visiblement émus.

Et la prière du soir commence, la même qu'autrefois. Il y a dans la chapelle un grand courant de piété. C'est avec toute son ingénuité d'enfant, que l'on récite cette prière en famille. Avec quelle ardeur on redit : “ Répandez, Seigneur, vos bénédictions sur mes parents, mes bienfaiteurs, mes mes amis. ” Ce soir, nous ne pouvons pas ne pas être exaucés. On n'est pas encore rassasié de prier et de chanter, l'orgue recommence. Cette fois, c'est la corde la plus sensible qui vibre :

“ Jours heureux, jours de vrai plaisir
Pour une âme innocente et pure
Jours heureux, jours de vrai plaisir
Faut-il vous voir sitôt finir ? ”

Mais c'est là le cantique des finissants, composé par Fénelon. Nous l'avons chanté la veille du jour où nous déposons à jamais le *capot d'écolier*. Que de rêves nous formions alors ! Se sont-ils tous réalisés ? Et ce soir, nous revivons par la

pensée ce dernier moment de la vie d'étudiant. Bonne sainte Vierge, nous confions encore à vous, comme jadis :

“ Sous tes auspices, Marie,
Nous terminons ces beaux jours
Dans la céleste patrie
Réunis-nous pour toujours. ”

La chapelle ouvre de nouveau ses portes, et le flot humain s'écoule lentement. Il est près de minuit... C'est l'heure du repos...

*

* *

Jamais l'Alma Mater n'a voulu endormir dans ses bras maternels autant d'enfants. Ils sont là plus de huit cents, jeunes ou vieux. Les autres ont pour la nuit un gîte dans leurs familles ou à l'école d'agriculture. Au collège, dans les ailes nouvelles, presque tout est dortoir. Le dévouement de l'économé, M. Léonce Pelletier, a monté plus de quatre cents lits moelleux. C'est un record dans l'histoire de nos maisons d'éducation. L'ancienne infirmerie avec ses deux pièces, la nouvelle avec ses huit grandes chambres spacieuses, abritent à elles seules plusieurs anciens. Les trente-quatre chambrettes que M. le Supérieur a su aménager autour de la chapelle pour recevoir les hôtes aux fêtes du collège, font les délices des plus âgés de la Réunion. Dans les deux grands dortoirs nouveaux, il y a des centaines de lits. Chacun porte l'étiquette de son propriétaire. On ne peut s'empêcher de comparer ces pièces avec celles de jadis. Les nôtres étaient petites, souvent blanchies à la chaux, les poutres du plafond étaient visibles, comme dans les vieilles églises romaines, nous disait-on. Chaque élève avait son *bassin* où “ le garçon ” mesurait l'eau parcimonieusement. Il le fallait bien. C'est qu'elle coûtait du temps et du travail cette eau qu'un maigre bœuf, attelé à la roue, tirait “ d'un

pas tranquille et lent ” des entrailles quelquefois rebelles de la terre. Heureux encore étions-nous, quand le matin, nous ne la trouvions pas gelée au moment de faire notre toilette. Le froid de la “ Sibérie ” y avait souvent passé.

Aujourd’hui, regardez ces vastes dortoirs qui mesurent 140 pieds de longueur par 60 de largeur et 18 de hauteur.

La ventilation y est toute moderne, c’est que les *récollets* ont été inventés. Chaque élève a un évier en porcelaine, où, par une chantepleure nickelée, coule une eau limpide et abondante. Le petit lac de Saint-Onésime est là-haut qui veille à tous les besoins. Le vieux coffre de jadis est au musée d’antiquités. Une grande armoire pour les habits, un solide casier pour les chaussures ont pris sa place. Évidemment le progrès a du bon.

Mais ne faut-il pas un “ *laudator temporis acti* ” ? Quelqu’un est là qui rappelle la parole de Mgr Gauvreau dite à une distribution de prix : “ Mes chers enfants, serez-vous aussi attachés à vos lambris dorés que nous l’étions à notre vieille et pauvre chaumière ? ” Les jeunes d’alors avaient répondu “ OUI ”. Ainsi répondent les jeunes d’aujourd’hui, et les événements leur donneront pareillement raison.

Mais trêve et à ces réflexions, plusieurs veulent dormir, laissons-les sommeiller . . .

Un certain nombre cependant ne sont pas encore rassasiés de paroles, de chant et de musique. Dans la nouvelle salle d’étude tout illuminée, qui sert pour la présente circonstance de salle de récréation, ils forment des groupes pour deviser sur le vieux temps, tout en fumant les merveilleux cigares que M. l. Procureur entasse sur les tables. Les finissants sont là pour faire résonner la note musicale. Tout leur répertoire de chants collégiaux y passe, et les Anciens font chorus. C’est d’abord “ Le petit écolier de bonne nature ”, le “ Salut au drapeau ”. C’est ensuite “ Le Bocage ” et “ La Montagne ”, puis enfin plusieurs autres chansons d’autrefois,

comme " N'avance pas, n'avance pas, la citadelle te regarde", " Souvenir du jeune âge ", " O Carillon ", " Les cloches du hameau " ou encore " La Huronne ", " O Canada, mon pays, mes amours " contenues dans la brochette : " Chants de l'Alma Mater " que tous ont en mains.

On termine chaleureusement par le " Valetè studia... Itè miserè... Vale professor mi... Collegium relinquimus"... C'est que M. l'Économe vient de paraître, accompagné de deux panetiers — où était donc l'échanson ? — portant dans de larges plateaux des monceaux de fruits et de gâteaux. C'est le réveillon.

Pendant ce temps que se passait-il ailleurs ? L'histoire... ça doit être plutôt la légende... rapporte qu'un groupe de " jeunes " ayant entendu dire que quelques-uns de leurs confrères se proposaient de dormir, résolurent de leur aider. Prenant sur leurs épaules le clavecin qui accompagne les offices paroissiaux, ils allèrent de dortoir en dortoir, et là, avec leurs chants angéliques, ils voulurent bercer doucement le sommeil des hôtes de ces lieux. Les mélodies de la harpe de David n'apaisèrent pas toujours la mauvaise humeur du roi d'Israel. Tel fut peut-être le résultat des harmonies de nos " jeunes ". L'histoire n'en dit pas un mot. L'aurore aux doigts de rose n'eut pas de peine à entrouvrir les yeux fatigués de nos hôtes : plusieurs n'avaient pas eu le temps ou la faculté de les fermer. Mais, chut... c'est le jour... et le sérieux est revenu...

VI

LA MESSE SOLENNELLE



E bonne heure, le 13 au matin, les prêtres montaient à l'autel pour célébrer le saint Sacrifice, et à six heures, c'était la messe de communauté.

Voilà encore un des beaux souvenirs de la vie d'écolier. On y était si heureux, surtout les jours de communion. Peut-on s'empêcher d'envier le bonheur des élèves actuels qui s'approchent, chaque matin, de la Table Sainte ? Pie X aura droit à une grande reconnaissance de la part de la présente génération d'étudiants... Pour partager leur bonheur, plusieurs anciens s'approchent du divin Banquet avec leurs jeunes frères. On chante des cantiques tout comme autrefois.

C'est maintenant l'heure de la messe solennelle. Elle devait être chantée par Son Éminence l'Archevêque de Québec, et c'était une fête pour tous les Anciens, mais voici que le 9 juin, notre bien-aimé Cardinal écrit :

Cher Monsieur le Supérieur,

Je ne pourrai pas me rendre à votre invitation pour la grande fête du 12 courant. Ma santé s'est améliorée, cependant la vigueur ne me revient que bien lentement. Je serai

avec vous d'esprit et de cœur, n'oubliant pas de prier bien fort pour toute votre pléiade d'anciens élèves qui sont pour le collègue une superbe couronne. Il me fait peine de ne pouvoir m'associer à votre Te Deum d'actions de grâces, à Sainte-Anne même, et de participer à vos joies. C'est un réel sacrifice que je vais offrir au bon Dieu. Je prie le Seigneur de répandre ses plus précieuses bénédictions sur tous vos vétérans du collègue et sur votre chère et excellente institution. Puisse-t-elle continuer toujours à nous former de bons prêtres et des citoyens solidement chrétiens, sans peur et sans reproche.

Totus tibi in X^o,

L.-N. card BÉGIN,

Arch. de Québec.

Il est neuf heures.

Pendant que le chœur de l'orgue chante " Célébrons le Seigneur " avec solo par le Dr P.-A. Lebon, Sa Grandeur Monseigneur de Rimouski fait son entrée solennelle, précédée d'un grand nombre de prêtres en surplis. MM. les chanoines C. Gagné de Québec et P. Sylvain de Rimouski, l'assistent au trône.

La messe commence, chantée par M. l'abbé D. Pelletier, ancien supérieur, maintenant curé de Bienville. MM. Louis Garon, aumônier de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, remplit les fonctions de diacre, et M. l'abbé M. Chamberland, curé de Montebello, celles de sous-diacre. Le sanctuaire présente le plus beau coup d'œil : les lumières se sont multipliées, l'autel est perdu dans la verdure des fougères, les petits servants évoluent avec une grâce parfaite, les cérémonies sont dignes d'une basilique. Dans la nef, les Anciens donnent l'exemple d'une piété admirable. Le chapelet roule

entre leurs doigts ; le livre de messe laisse tranquillement tourner ses pages sous le souffle de la dévotion.

Pour tout ce qui est du propre de la messe, le chant de Solesmes fait entendre ses harmonies à la tribune de l'orgue. "Grégorien" finira par avoir raison, même dans son collège.

Le grand chœur exécute la messe de Poix, accompagné par l'orchestre. Les solistes sont : MM. Alzire Tardif, N.P. et Épiphané Thériault E.E.A. Beaucoup d'appréciations ont été données et toutes unanimes à proclamer le succès du chant. Les professeurs dont la réputation est restée célèbre au collège de Sainte-Anne : MM. Bouchy et Lessard, eussent été fiers de leurs successeurs, les abbés Bourque et Destroismaisons. Les membres de l'orchestre récemment inaugurée, se sont aussi fait remarquer par le soutien et le brio qu'ils ont donnés à cette messe chantée. Tout cela formait un bel ensemble, une délicieuse harmonie qui roulait sous les voûtes en ondes sonores.

A l'évangile, le R. P. Langlais, un des élèves les plus marquants de Sainte-Anne, provincial actuel des Dominicains au Canada, donna, au milieu de l'attention la plus soutenue et la plus sympathique, le remarquable sermon suivant :

Sermon du Rév. Père Langlais

L'ÂME DE NOTRE COLLEGE

Melior est dies una in atris tuis super millia. (Ps. 83).

*" Un seul moment qu'on passe dans ton temple
Vaut mieux qu'un siècle au palais des mortels."*

MONSEIGNEUR,

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

MES FRÈRES.

Les heures bénies que nous vivons depuis hier ont une intensité de douceur et de joie, que ni la voix du psalmiste

inspiré par Dieu dans les paroles de ce texte, ni la voix de l'Alma Mater qui les redit à ses fils spirituels pour les convoquer au foyer de leur enfance, ne pouvaient nous faire espérer. Venus de tous les points du pays et de plus loin encore, de tous les âges et de tous les sentiers de la vie, après en avoir connu les succès et les gloires, ou en avoir traversé peut-être les infortunes et les déboires, hommes à la fleur de l'âge et vieillards vénérables, représentants de toutes les professions, députés, ministres, prêtres, religieux, chanoines, prélats, magistrats des plus éminents et prince de l'Église au front orné du diadème de la royauté sacerdotale, *omnes nos unum corpus multi sumus*, nous formons une seule famille ; et la mère ouvre à chacun de ses enfants le même cœur infini d'affection.

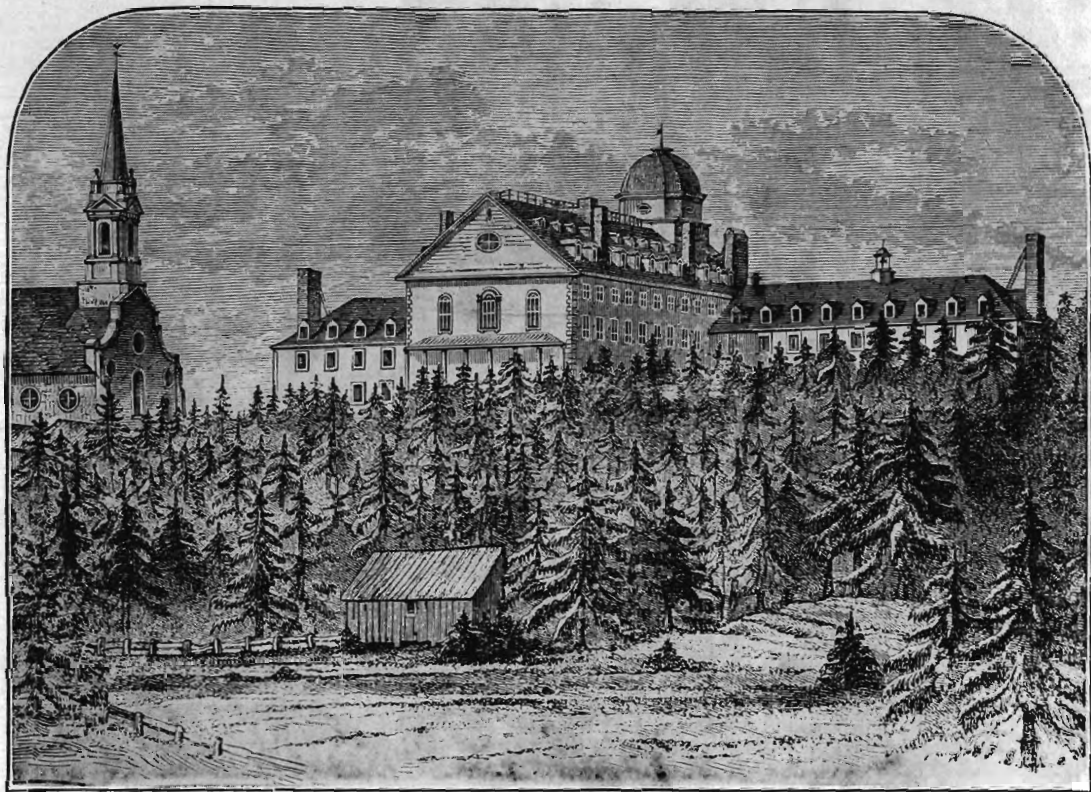
Quel monde de souvenirs nous avons évoqué et quels souvenirs ! Ce sont les premiers, les plus vivants, les plus chers à nos cœurs après ceux de la famille où nous avons vu le jour ; souvenirs de près d'un siècle d'histoire, où nous retrouvons des figures vénérables entre toutes, celles de nos grands ancêtres, celles de nos maîtres vénérés comme des pères, celles de nos condisciples aimés comme des frères ; et ce siècle d'histoire, nous le résumons, pour ainsi dire, en ce moment par la présence des représentants des générations de plus de soixante années, les vénérables anciens donnant la main à leurs supérieurs d'alors pour aller rejoindre par eux notre pieux fondateur, M. Painchaud. Pouvions-nous, mes frères, vivre des heures de joies plus douces et plus intenses ? *Melior est dies una in atris tuis super millia.*

Et mihi minimo data est hæc gratia, cette faveur insigne de remplir, au milieu de la fête de famille, le rôle du petit enfant que la mère grandit en l'élevant dans ses bras pour lui faire redire ce qu'il peut se rappeler des leçons reçues d'elle, et lui, intimidé par tant d'honneur, très confiant aussi, il vous regarde comme de grands frères indulgents. Daigne la Mère.

gesse, un sens pratique d'organisation et une prudence administrative remarquables, une unité aussi de conseils dans la collaboration de tous, dont l'œuvre de M. Painchaud perpétuera la mémoire et les fils de Sainte-Anne garderont une reconnaissance impérissable. Votre modestie vous porte à redire que vous n'êtes que les serviteurs d'une institution dont l'idéal a soulevé bien des âmes sacerdotales avant les vôtres et continuera d'attirer après vous d'autres dévouements et d'autres sacrifices. Mais la gloire de l'homme n'est-elle pas proportionnée à la grandeur de l'idéal qu'il incarne et qu'il poursuit, et son mérite ne consiste-t-il pas tout entier à s'y dévouer avec amour ?

Rendons hommage aussi au talent de l'artiste et tout spécialement, au cœur généreux, que tous connaissent depuis hier, le promoteur et le secrétaire perpétuel de toutes les bonnes œuvres au profit de cette maison, qui a su avec bonheur inspirer l'artiste et le guider d'une main sûre et discrète.

Honneur enfin à la piété des fils de Sainte-Anne ! Vous avez voulu, mes frères, proportionner la beauté de ce sanctuaire à la grandeur des bienfaits que vous avez reçus et à la munificence de vos cœurs généreux. Vous avez compris qu'un milieu comme celui-ci, où la nature et l'art s'unissent harmonieusement, doit exercer une influence heureuse sur les âmes sensibles à l'idéal. Votre munificence vous fait entrer de plein droit parmi les bienfaiteurs de cette maison à jamais dignes de nos hommages. Vous en étiez les enfants, vous en êtes maintenant les pères, associés à M. Painchaud qui lui a consacré sa vie, sa fortune et ses revenus, aux labeurs et aux sacrifices de ses successeurs, les Pilote et les Poiré ; à tous ceux qui en sont les pierres vivantes et qui lui ont dévoué ou lui donnent aujourd'hui plus que l'or de leur bourse, plus que le revenu de leur dîme, plus que le superflu de leurs économies, mais la substance de leur vie, le dévoue-



LE COLLÈGE DE SAINTE-ANNE
3e étape : 1856-1881.

ment de leur cœur et les prémices de leur activité sacerdotale.

*
* *

Mais si majestueux que soit son grand corps de pierre, si précieuse que puisse être la valeur artistique de son sanctuaire, ce qui fait la grandeur de notre collègue et lui donne toute sa puissance d'expansion et tout le rayonnement de sa beauté, c'est son éducation classique. Elle s'exprime en vérité et en bonté dans le verbe de ses maîtres, dans l'esprit et le cœur de leurs disciples.

Le collègue classique est le vrai foyer où se cultive et se perpétue l'âme de la race. C'est dans cette enceinte sacrée, sous l'action maternelle de l'Église, que les générations qui viennent s'éclairent au flambeau des traditions du passé.

Représentant du Verbe incarné descendu sur la terre pour être la voie, la vérité et la vie, l'Église est la première éducatrice de l'homme et des peuples, car elle est une mère : la mère de nos âmes, la mère de nos intelligences et de nos cœurs ; et le premier devoir de la mère, sa mission essentielle, c'est l'éducation des enfants que Dieu lui a confiés. Aussi a-t-elle toujours regardé la dissipation des ténèbres de l'ignorance comme le prélude nécessaire de la mission que son divin Fondateur lui a assignée dans le monde. C'est elle qui, la première entre tous les gouvernements des nations, a transformé les palais de ses papes et de ses évêques et les monastères de ses moines en écoles. C'est sous son impulsion directe que se sont fondées au moyen-âge ces universités où enseignèrent les plus illustres docteurs et où les étudiants de tous les pays vinrent chercher la haute culture intellectuelle de leur temps. C'est elle, l'Église catholique, qui, réalisant son rêve de désintéressement héroïque, a suscité l'institution de ces innombrables communautés de prêtres et de religieux qui ont donné à la chrétienté depuis

des siècles des milliers de maîtres et de maîtresses d'école n'ayant d'autre ambition que celle de communiquer leur savoir à leurs disciples. Et en remplissant ainsi sa mission, en formant les intelligences à se pénétrer et à vivre des vérités chrétiennes, l'Église est devenue la mère de la civilisation moderne. Elle lui a fait faire ses humanités.

“ Une nation, une race, se développe comme les autres organismes naturels. Elle a une enfance, elle a une maturité. Des hommes se trouvent, quand la nation est à l'âge mur, qui résument mieux que leurs contemporains la mentalité de leur époque. Ils connaissent mieux que d'autres la langue qui est arrivée à sa perfection. Plus pénétrés de la religion, plus sensibles à l'art, plus secoués par les événements, plus riches en un mot que leurs concitoyens de tout ce qui mystérieusement compose la personnalité de leur race, ils font une œuvre que l'humanité appellera immortelle, parce qu'en effet, elle durera plus que les œuvres ordinaires des hommes. ”(1)

Cette œuvre devient comme une semence de civilisation ; et les collèges classiques ont pour objet de recueillir cette semence, de la faire revivre dans l'esprit et le cœur des maîtres, puis de la jeter toute vivante dans la terre ouverte des jeunes âmes qui formeront la génération de demain.

C'est ainsi que les grecs et les latins ont légué leur culture. L'Église a reçu dans ses écoles, dans ses séminaires et ses universités, comme en un sein fécond, les classiques gréco-romains, et leur infusant son ferment chrétien, elle a transmis aux jeunes peuples barbares qui inondaient l'Europe sa culture classique chrétienne. Chaque peuple d'occident vivifié par cette culture fut comme une greffe sauvage, animée d'une sève nouvelle et supérieure ; et il s'est affiné en gardant ses caractères propres, pour produire

(1) Le “ Rosaire ” 1914.

à son tour ses œuvres classiques où se retrouve toute l'âme de la race.

La mission de l'Église dans la survivance et la formation de l'âme canadienne n'est pas moins marquée.

Représentez vous l'état de notre population au début du siècle dernier. L'heure était grave. L'institut Royal multipliait ses écoles protestantes et ses instituteurs anglais. Véritable pieuvre aux tentacules nombreuses et puissantes, cette instituon, "fondée pour l'établissement d'écoles gratuites et l'avancement des sciences dans cette province", accomplissait depuis vingt-cinq ans une œuvre d'étouffement et d'ignorance en cherchant à absorber dans l'âme des enfants l'idéal français et les traditions religieuses de la race. Notre peuple dispersé sur un immense territoire, absorbé presque tout entier par la lutte ardue du défricheur contre la forêt, privé de communications faciles et isolé des foyers intellectuels de l'Europe, se trouvait dans la nécessité ou de confier ses enfants à ces maîtres officiels ou de les garder chez lui, et trop faible pour lutter, trop fier aussi pour se laisser mourir, il se recueillit sur lui-même. Parmi les soixante-quatorze écoles dirigées par l'Institut Royal, quatre seulement avaient des maîtres d'origine française. Un ciel morne, un ciel de plomb, lourd d'indifférence et d'apathie étendait un voile de ténèbres sur les esprits. A peine le dixième de la population "savait-il écrire assez misérablement leur nom à la vérité", au témoignage du supérieur du séminaire, alors M. Parent. La petite lampe conservée au foyer et dans les cœurs pâlisait dans l'ignorance. Mais la lampe du sanctuaire veillait aussi ; et déjà autour des églises, les écoles fondées par les curés et entretenues par les paroisses se multipliaient.

C'est à cette époque d'angoisse que naquit sur tous les points du pays le magnifique mouvement d'efflorescence des collèges classiques, avec une émulation admirable, émou-

vante aussi, chez les esprits supérieurs en qui vivait encore l'âme canadienne. C'est par les élites que l'âme d'un peuple se perpétue, et on voulait des prêtres et des citoyens éclairés pour la défendre et la conserver.

C'est ainsi qu'au sein des écoles de fabrique fondées par les prêtres et entretenues par les paroisses, au sein des collèges classiques, fondés et entretenus par des curés, qui "faisaient du revenu de leur dîme des banques d'épargnes, soutenus aussi par le noble dévouement de citoyens éclairés", se sont formées les générations venues avant nous qui ont transmis l'héritage spirituel dont nous vivons.

M. Painchaud fut un de ces hommes supérieurs. Placé par la Providence au pied de cette montagne de Sainte-Anne et jetant un regard pénétrant sur cette partie de la province qui, de Québec à la Gaspésie comptait une population de 52,000 âmes et une dizaine d'écoles à peine, pensant aussi à la patrie entière il "trouva dans son âme de pasteur l'énergie et le dévouement qui donnent naissance aux grandes entreprises, les poursuivent au milieu des obstacles les plus insurmontables et les conduisent jusqu'au succès dont eux-mêmes ne jouissent presque jamais en ce monde".

"Quand je songe au passé de notre peuple, dit Edmond de Nevers, il me semble que j'entends frémir au fond de l'âme canadienne toute une germination mystérieuse, et je me dis qu'un monde latent de poésie, d'art, de grandeur intellectuelle, de noblesse morale, est là qui demande à prendre son essor, qui aspire au soleil et à la vie."(1)

Doué d'une intelligence ouverte à toutes les cultures, M. Painchaud entendait le frémissement lointain de cette germination mystérieuse ; et en fondant ce séminaire de prêtres et de citoyens éclairés, il préparait l'éclosion de tout un monde de grandeur intellectuelle et de noblesse morale.

(1) L'Avenir du Peuple Canadien-français, page 67.

d'œuvres remarquables et d'hommes éminents, dont l'Église et le pays s'honorent et qui ont illustré leur Alma Mater. Elle a été bien féconde cette noble institution que nous aimons comme une mère. Combien parmi nous n'auraient jamais été instruits, si elle n'avait ouvert ses portes et son cœur pour nous recevoir avec un désintéressement comparable à la charité du Christ : *Omnia mea vestra sunt*, et à des conditions pécuniaires qui ont toujours été celles d'une bienfaitrice et d'une mère.

Supposez que M. Painchaud, cédant aux instances de plusieurs de ses conseillers, eût construit à Sainte-Anne une simple école de fabrique, supposez qu'au lieu de cette efflorescence des collèges classiques de la première moitié du siècle dernier, où se sont formés le notaire de la paroisse, le curé et le médecin, "ces trois colonnes sur lesquelles repose tout l'édifice social"(1) et ceux qui bataillèrent dans nos parlements,—nos curés, plus pratiques, se fussent efforcés de doter leur paroisse et leur pays d'écoles de commerce et d'industrie, notre peuple aurait plus d'embonpoint et de prospérité, peut-être, je l'ignore ; mais serait-il plus riche par l'esprit, par la langue et la foi ? Placé dans des conditions économiques et politiques inférieures, entouré et dominé par toutes les séductions du succès et du pouvoir, s'il a su résister à l'assimilation, vivre sa vie propre et grandir, il le doit à son âme supérieure, sans doute, et aussi à ces esprits supérieurs qui l'ont doté de foyers lumineux où cette âme s'est fortifiée dans la transmission de la culture du passé.

L'ensemble des études classiques a un caractère de sagesse et de vérité qui laisse son empreinte sur la vie d'un homme et que ne peuvent suppléer les notions utilitaires immédiate-

(1) Decelles : Cartier et son temps, ch. II, p. 17.

ment convertibles en monnaie. Elles apprennent à vivre et à savoir vivre, encore plus qu'à gagner sa vie.

Qu'un régime aussi généreux ait pu fructifier outre mesure dans un certain domaine,— celui des professions libérales, — on éprouve à le constater un regret sans confusion : abondance de biens ne nuit pas, selon le proverbe ; et sans doute, c'est à la condition que les biens d'un autre ordre ne soient ni retardés, ni empêchés. Des écoles spéciales à cette fin ne manquent pas ; et qu'on en crée de nouvelles, personne n'y contredira. C'est aussi un besoin du pays et même que le collège classique ne néglige ni l'anglais, ni les études commerciales, pour autant que cela est compatible avec l'enseignement principal.(1) M. Painchaud a su exposer ce point de vue dans un plan d'études qu'on pourrait encore lire avec profit. Par une sélection plus prompte et plus rigoureuse des jeunes talents, le cours commercial dilate ainsi les cadres de l'enseignement et l'adapte aux besoins d'un jeune peuple encore aux prises avec une forte concurrence industrielle et commerciale. Mais le véritable progrès de l'enseignement classique, son évolution *pratique* consistera nécessairement dans une attention soutenue à favoriser plus efficacement sa noble mission qui est de transmettre aux générations qui viennent l'âme de la race, de donner à la raison la logique, la justesse et un héritage d'idées précises et vraies, de discipliner l'esprit et de l'armer en même temps pour les divers problèmes et les nombreuses applications de la vie pratique, de tremper la volonté dans l'amour de l'ordre et du devoir, de donner enfin à l'âme des clartés du ciel.

L'éducation est avant tout l'œuvre d'une âme au service de Dieu et de la race pour la transmission d'une vie supérieure. Et où pouvons-nous trouver une âme plus vivante

(1) Le " Rosaire ", 1914.

et plus riche des pures traditions de son peuple que chez ces prêtres consacrés par Dieu et choisis par l'Église à cette fin, éloignés du monde, de ses luttes, et de ses intérêts égoïstes, voués par choix au culte désintéressé de la vérité et du bien, qui n'ont d'autre ambition que celle d'engendrer des âmes par la vertu du dévouement et qui peuvent dire, avec la même vérité, que le Sauveur lui-même, de toutes ces âmes que Dieu leur envoie : *Ipsa et soror et mater est* "Voilà ma mère et mes sœurs." A la vue d'un disciple qui l'honore, l'éducateur peut se dire : C'est moi qui l'ai formé. Son âme s'est allumée à la mienne et je retrouve en lui comme l'empreinte de ma personnalité et de l'idéal que je lui ai transmis. N'est-ce pas la plus grande récompense terrestre que de sentir ainsi sa vie s'étendre, son activité se prolonger, grandir indéfiniment pour le bien de ses semblables et pour Dieu !

On la voudrait, je crois, plus concrète, plus pratique, plus adaptée aux formes de la société et aux exigences matérielles, adaptée aux formes de la société et aux exigences de la vie, cette âme de l'éducateur classique. Mais serait-elle précisément plus classique ? Ne serait-ce pas étouffer en elle la flamme d'idéal que l'élite de la jeunesse, et même tout jeune homme, réclame à cet âge de la vie afin de lui inspirer l'élan dont elle a besoin.

Ne me demandez pas, mes frères, pourquoi l'on aime son collègue et ses souvenirs et ses maîtres devenus vénérables comme des pères. Dites-moi plutôt pourquoi l'enfant s'attache à sa mère qui lui a donné sa chair et sa vie, qui l'a porté et nourri. Dites moi pourquoi le laboureur s'attache au sillon qu'il arrose de ses sueurs, pourquoi il tient du sol, de la race et du milieu où il grandit la qualité de son sang. Qu'il le veuille ou non, l'homme tient aussi de son éducateur premier la trempe et la physionomie de son âme, la vérité et la vertu qui sont le sang de l'esprit. Et je pense à ces

paroles du Père Lacordaire : " C'est la gloire du père d'aimer plus ses enfants qu'il n'en est aimé ; car il participe à la paternité de Dieu, dont l'affection envers ses créatures ne saurait être égalée par celle qu'il peut recevoir de leur part. "

Nous l'aimons, notre Alma Mater, dans la mesure où notre âme ressemble à la sienne et où nous avons conservé l'héritage de vérité et de vie, de devoir et d'honneur qu'elle nous a transmis.

A quarante ans et au-delà, les personnes et les choses laissent une impression moins profondes sur nos âmes, et les souvenirs de l'enfance commencent à remonter d'eux-mêmes des profondeurs à la surface de l'esprit et du cœur. C'est la pensée d'une mère plus tendrement aimée, le souvenir d'un père plus respecté et plus vénéré, c'est l'âme de la famille plus vivante en nous. Le toit paternel a une douceur inconnue jusque là. Les frères et les sœurs se ressemblent davantage et leurs traits, en s'accusant de plus en plus, tendent à se fondre en une figure unique. Et alors un rêve nous vient du cœur : finir où nous avons commencé, sous le toit et près de la mère, et nous confondre avec elle. C'est un rêve d'enfant ; c'est la pensée aussi de l'Alma Mater. Elle a étendu ses bras pour donner place aux anciens qui demandent à se recueillir après les travaux de la vie, non loin du tombeau de famille, et à confondre un jour leurs poussières avec les cendres glorieuses du père.

Ce que nous éprouvons en ce moment mes frères, mes lèvres se refusent à le dire. L'émotion trouble la pensée, et le cœur ne sait que répéter avec vous : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum !*

Amen !

A l'offertoire, le grand chœur fait entendre le "Jubilate" de Lambillotte. Le moment de la communion est arrivé. Une psalmodie grave s'élève ; toutes les voix et tous les cœurs y prennent part : "Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum."

Elle est déjà dans la tradition du collège. Les écoliers la chantent à chaque mois, à la réunion de l'archiconfrérie, où l'on met en commun ses prières, et recommande à la sainte Vierge ses parents et ses amis, surtout les anciens élèves de la maison.

La fin de la messe est arrivée. Mgr de Rimouski donne la bénédiction solennelle et le clergé défile majestueusement au chant du cantique à Marie : "Faibles mortels".

Tous se dirigent vers la grande salle. Il faut maintenant y discuter la question de l'Association des anciens élèves.

L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES

***** I nous ouvrons l'annuaire de 1914, nous trou-
 * * * * * vons l'historique de ce mouvement, et les
 * * * * * espérances qu'il fait concevoir :



* * * * * " Il y a 25 ans, le 23 juin 1890, monsieur
 * * * * * l'abbé C.-A. Collet, alors directeur des
 * * * * * élèves, proposa aux huit finissants, qui
 * * * * * s'étaient réunis à sa chambre pour terminer

dans l'émotion leur vie d'écolier, de faire de leur affection mutuelle une chose vivante dont l'aimable charité serait l'âme. Ils s'inspirèrent du "*Colligite fragmenta*" de l'Évangile, et jetèrent les bases d'une association, qui, toute modeste qu'elle paraisse encore, a pour elle le premier respect du temps, une croissance qui lui assure la durée et donne les meilleures promesses d'un plein épanouissement. Ces huit finissants étaient MM. Armand Proulx, Mazonod Pelletier, Ernest Vézina, Émile Hamelin, Joseph Rouleau, Émile Martin, Hermann Pelletier et Allyre Roy.

Suivant une belle expression de saint Vincent de Paul, la charité se couvrait des cendres de l'humilité. L'œuvre n'a guère cherché d'adhérents, depuis sa fondation, que chez les élèves qui terminent chaque année leurs études classiques. Le nombre de ses membres a été jusqu'à ce jour de 447. Trente-deux sont décédés.

BUT.— 1. Perpétuer les relations amicales formées au collège. 2. Venir en aide aux anciens condisciples, dans la personne de leurs fils incapables, faute d'assistance, d'entreprendre, de continuer ou terminer leurs études, soit commerciales, soit classiques, dans leur Alma Mater.

CONDITIONS.— 1. Etre ancien élève du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et donner une adhésion écrite ou verbale à l'Association.

2. Verser, pendant 25 ans, dans la caisse de l'association une cotisation annuelle minimum d'une piastre, payable au trésorier, entre le 1er et le 24 mai, autant que possible.(1)

Pour les élèves sortant du collège, la cotisation des quatre premières années n'est que de 0.25 par année, mais, ensuite, d'une piastre, jusqu'à ce que soit complétée la somme de vingt-cinq piastres.

Tout membre peut se libérer plus tôt de cette obligation, en versant, v.g. \$5.00 par année, pendant cinq ans, ou même, s'il le préfère, les \$25.00 dès la première année. Il est bien évident que ce dernier mode est de beaucoup le plus avantageux pour l'œuvre.

Toutes les souscriptions sont destinées à créer un fonds-capital toujours croissant placé à 4% et dont les intérêts seuls servent chaque année à aider dans leurs études des enfants d'anciens élèves.

Monsieur le Supérieur et les Membres de la corporation du Collège sont, *ex officio*, les administrateurs de la Société. Monsieur l'abbé Collet en est depuis 25 ans le trésorier *pro tempore*.

(1) A l'heure actuelle, l'Amicale s'alimente aussi par les *primes* d'assurances. Servant d'intermédiaire entre ses membres et les différentes compagnies, elle pourra ainsi accentuer ses revenus pour, entre autres choses, procurer aux élèves des bibliothèques plus complètes, aux professeurs, des séjours d'études à l'étranger. C'est un des buts que poursuivent, en notre pays, les Amicales d'Anciens Élèves.

AVANTAGES.— 1. Le jour de la fête de Notre-Dame Auxiliatrice, 24 mai, une messe basse est dite dans la chapelle du collège pour le bien spirituel et temporel de tous les souscripteurs vivants ; 2. Une autre messe basse de requiem est dite au premier jour libre, après la fête de Notre-Dame Auxiliatrice, au même lieu, pour tous les souscripteurs ou bienfaiteurs défunts de l'Association.

Pour ne pas se priver des secours des élèves qui se font pauvres volontaires en embrassant la vie religieuse, l'Union Amicale leur permet de s'y enrôler, moyennant la cotisation annuelle d'un chapelet pour les membres vivants, et d'un autre pour les membres défunts, à réciter dans les huit derniers jours du mois de mai.

“Fonder une “Amicale”, dès 1890, disait à ce propos une étude parue dans *l'Action Catholique* du 8 juin 1914 c'était en notre pays, presque devancer son temps. L'organisation des forces n'avait pas alors la vogue d'aujourd'hui. Mais monsieur l'abbé Collet était coutumier de ces coups d'œil sur l'avenir. Tous les moyens d'apostolat considérés aujourd'hui comme nouveaux, ils les employait, il y a près de 30 ans. Que n'a-t-il pas fait pour promouvoir la communion, pour enrôler les jeunes dans les confréries destinées à stimuler leur zèle, pour répandre par les tracts toutes les idées généreuses et les faire pénétrer dans les familles des écoliers, pour susciter enfin dans les classes d'ingénieurs moyens d'émulation ? De tout cela, ses anciens élèves lui conservent une éternelle reconnaissance. Mais l'œuvre qui lui a tenu le plus au cœur et à laquelle il consacre encore le meilleur de son temps et de son affection, c'est “l'Union Amicale”.

Comme tout ce qui est destiné à vivre, l'Amicale eut des débuts difficiles. Le succès retarde toujours trop au gré des impatients. Plusieurs se demandaient : “Où sont donc les résultats ?” Mais, la ténacité est la qualité maîtresse

des fondateurs d'œuvres. Aujourd'hui, c'est la floraison, puisque, grâce au mouvement parti du cœur d'un prêtre dévoué, des enfants d'anciens élèves ont pu faire leurs études et parvenir au sacerdoce. Le rendement de l'Union amicale sera encore meilleur, quand, selon l'idée de son fondateur et des directeurs du collège, elle aura, sous une poussée nouvelle, atteint son plein développement. Et, à cet effet, quelle circonstance pourrait être plus favorable que la réunion plénière des anciens élèves, fixée à l'inauguration de la nouvelle chapelle qui aura lieu, espérons-le, en 1917. C'est alors que l'on pourra donner à cette société sa constitution définitive.

Jusqu'ici, les Anciens ont surtout donné à l'Amicale, et c'était naturel, une œuvre qui commence vit toujours des sacrifices de ses adhérents. Mais le temps n'est-il pas arrivé où ils devront également recevoir d'elle ? Évidemment, les besoins de chacun ne sont pas les mêmes, mais, à tous, elle peut être utile. Pour augmenter l'aide que peut donner l'association au point de vue temporel, on projette donc d'insérer dans ses statuts l'article suivant : " L'Union Amicale se propose d'aider convenablement les élèves et de rechercher des emplois aux membres de l'association qui en seraient dépourvus. " Dès lors, il est facile de voir que pour le bon fonctionnement de l'Amicale, il faudra un Conseil et un Bureau d'administration. Cette organisation toute simple est clairement expliquée par le sociologue Max. Turmann, dans "L'Éducation Populaire," page 316.

Mais, l'article de beaucoup le plus important est, sans conteste, celui qui suit : " L'Association se propose d'entretenir et de fortifier chez ses adhérents les principes chrétiens qui ont présidé à leur éducation. "

Et le moyen par excellence n'est-il pas de ramener souvent les Anciens à l'Alma Mater ? Combien passent dix ou vingt ans sans revenir au toit de leur enfance, par négli-

gence, je le veux bien, mais aussi quelquefois, parce que l'occasion d'un retour ne leur a pas été offerte ? Il y a bien les Conventums qui ramènent au collège une classe deux ou trois fois dans la vie. Mais, est-ce réellement suffisant ? Il fait si bon de revenir aux endroits où l'on fut jeune, de reprendre contact avec les hommes et les choses de "chez-nous." Si c'est un réconfort pour les prêtres eux-mêmes, à combien plus forte raison pour les laïcs, vivant assez souvent dans une atmosphère tout utilitaire ?

Il faut que les Anciens continuent à s'intéresser à l'Alma Mater, à ses joies, à ses deuils, à son développement matériel, intellectuel et moral ; il faut qu'ils suivent les progrès de leurs jeunes frères, qu'ils soient au courant des principaux événements de l'année que peut leur apprendre l'annuaire. Et, s'il était possible,—la chose se pratique en France, notamment à Reims — pourquoi ne seraient-ils pas appelés à y faire de temps en temps une courte retraite, dans le cadre de leurs souvenirs d'enfance : à la vieille chapelle où ils priaient jadis avec tant de ferveur et de simplicité, près des "tombes parlantes" de leurs bienfaiteurs, professeurs ou confrères, sous les tranquilles ombrages où ils rêvaient d'avenir.

Perdu au milieu du grand Paris, Maurice de Guérin s'écriait, en songeant à sa terre natale : "O mon Dieu, mettez sous mes yeux une image, une vision, un vallon, une lande du Cayla, afin que je ne défaille pas." Combien d'Anciens peut-être, dans le tourbillon du monde, répètent la prière de Maurice de Guérin, en se reportant aux jours pieux passés sous les ombrages de l'Alma Mater. Que Dieu exauce leurs vœux !

Qui dira l'influence qu'auront dans nos collèges les Amicales organisées comme dans les principaux établissements d'enseignement secondaire en Europe ? Ces Unions peuvent être d'un inappréciable secours pour le maintien et la diffu-

sion des saines idées et des bons principes. Les radicaux de France connaissent bien, eux, la portée de ces œuvres post-scolaires. Aussi ne manquent-ils pas de les mettre largement à contribution pour la défense et la propagande de leurs doctrines anticléricales. Qu'on lise, pour s'en convaincre et s'édifier, les nombreux rapports reproduits dans les " Questions Actuelles ", (1897-1908) de monsieur Édouard Petit, inspecteur général de l'Instruction publique en France. On y verra le résultat de ce que les pédagogues férus de psychologie appellent modestement une " Idée-Force ".
Fas est et ab hoste doceri.

Et ces Amicales une fois établies dans tous nos collèges commerciaux et classiques, quelle puissance n'obtiendrait-on pas en les fédérant ! L'enseignement catholique et français au Canada aurait là son meilleur rempart. On ne le redira jamais trop, nos collèges sont les boulevards de notre nationalité : les encourager et les défendre, c'est encourager et défendre notre race. Pendant que les circonstances sont encore favorables, cette organisation post-scolaire paraît s'imposer. Dans quelques années, il serait peut-être déjà tard. A cette œuvre, intéressons les Anciens et, comme les familles françaises dont parlait récemment le *Correspondant*, recherchons ceux dont les confrères et les maîtres n'ont pas entendu parler depuis longtemps, et à qui l'Amicale pourrait peut-être apporter un prompt secours. Groupons-les tous solidement autour de l'Alma-Mater. Il serait si beau de pouvoir dire de chacun des Anciens de nos collèges ce que l'on écrivait des Soréziens à la mort du Père Lacordaire :

" Riches ou pauvres, heureux ou malheureux, les Soréziens demeurent étroitement unis. Ils aiment leur patrie d'adoption. On en a vu qui, au déclin de la vie ont désiré saluer une dernière fois l'asile de leur enfance, contempler

avant de mourir avec une rajeunissante émotion les sites qui avaient réjoui leurs premiers regards. Partout, ils se rapprochent, partout ils se soutiennent."

Pour l'œuvre accomplie jusqu'ici, l'Union Amicale de Notre-Dame Auxiliatrice mérite la reconnaissance des élèves de Sainte-Anne. Mais, elle ne s'arrêtera pas en pleine croissance : le sol est trop fertile, la rosée du ciel trop douce, le soleil trop bienfaisant. Et, au centenaire du collège, alors que l'Alma Mater aura complètement terminé sa toilette neuve, que le Sacré-Cœur, du haut de son trône, aura pris possession de la montagne, que les bocages seront plus débordants encore de verdure, de fleurs et de chants, les Anciens accourront de partout, pour contempler et savourer les fruits nouveaux que l'Amicale n'aura pas manqué de produire à cette époque. En attendant ce jour ardemment désiré, tous, prêtres et laïques, anciens et nouveaux, forment à son endroit le même souhait généreux :

Vivat, floreat et crescat !

* * *

L'Association des Anciens Élèves est donc une chose ancienne à Sainte-Anne.

Mais, quelle en serait la forme définitive ? Voilà ce qu'il s'agissait de discuter en cette grande réunion du 13 juin. L'honorable juge L.-P. Pelletier est choisi comme président de l'assemblée. Il expose le but de la réunion. Le député de Laval résume en quelques mots les idées qu'il a suggérées dans son discours de la veille. Tous les Anciens approuvent le principe des " Cercles " de l'Association à établir dans les différents centres où se trouvent les anciens élèves du collège de Sainte-Anne et en félicitent chaudement le promoteur. Il est d'ores et déjà décidé qu'il y en aura à Québec, à Fraserville, à Montréal, à la Beauce, dans les Provinces Maritimes, aux États-Unis. La question en est là quand le patriote

curé de Rockland, Monsieur l'abbé Siméon Hudon, s'avance et dit :

“ S'il est un endroit où un de nos cercles doit être établi, c'est à Ottawa. N'est-ce pas là la première ligne de défense de la langue française dans Ontario ”? L'assemblée est unanime à approuver cette idée et encourage de ses applaudissements le patriotisme averti du vaillant curé de Rockland, reconnu dans Québec comme l'un des plus vaillants défenseurs du “ Droit ”.

Quant à faire une association complètement distincte de l'Amicale, c'est un point qui demande une discussion trop longue. Comme le temps est très limité, le président de l'assemblée propose que le collège de Sainte-Anne nomme un comité de prêtres et de laïques pour étudier la question. La motion est acceptée.

Il est midi, le banquet nous attend.

LES SANTÉS

M. le Supérieur propose d'abord la santé du *Souverain Pontife Benoit XV*.

“ Depuis quelque vingt-quatre heures, la joie la plus franche déborde de nos âmes... C'est aujourd'hui la fête du souvenir. Comment dès lors pourrions-nous oublier ceux qui ont droit à nos hommages de respect et de soumission ? Je propose donc la santé du Souverain Pontife Benoit XV, le Vicaire de Jésus-Christ, notre premier Supérieur spirituel. “ Que Dieu le conserve, qu'Il le vivifie, qu'Il le rende heureux sur la terre, et qu'Il ne le livre pas au pouvoir de ses ennemis ”.

Que dans le grand conflit qui désole actuellement la terre, sa voix soit entendue et son nom respecté. Que le peuple canadien-français lui reste toujours fidèle. Que Dieu continue à se choisir dans notre collège de vaillants défenseurs du Souverain Pontife. Soyons fiers des anciens élèves de Sainte-Anne qui ont défendu les droits de l'Église et par la parole et par la plume et par l'épée. Avec ces orateurs, ces écrivains et ces zouaves pontificaux, crions donc bien haut : “ Vive le Pape ”.

Aussitôt l'assistance se lève et chante avec émotion : *Dominus conservet eum et vivificet eum, et beatum faciat eum in terra, et non tradat eum in animam inimicorum ejus.*

M. le Supérieur propose ensuite la *santé du Roi*.

“ Nous devons souhaiter à Sa Majesté le Roi George V et à son gouvernement la sagesse et la force nécessaire pour faire le bonheur et la prospérité des peuples de l'Empire Britannique. Que notre bien-aimé Roi trouve toujours dans ses

sujets fidélité et dévouement. Les élèves de Sainte-Anne ont, de tout temps, loyalement rempli leurs devoirs de bons citoyens et de défenseurs de la patrie. Depuis le commencement de la guerre, un bon nombre d'entre eux ont versé leur sang, pour l'Angleterre et la France, sur les champs de bataille européens. Plusieurs prennent part actuellement à la lutte qui menace de s'éterniser. D'autres se préparent à remplacer les héros qui tombent au champ d'honneur. C'est ainsi que depuis quelques mois, plusieurs de nos élèves des classes supérieures sont passés de la discipline du collège à la discipline des camps. Et j'en vois qui sont accourus prendre part à notre fête de famille. Nous en sommes heureux et avec eux nous disons : " Vive le Roi ".

Tous les Anciens Élèves sont debout et la fanfare exécute religieusement : " Dieu sauve le Roi ".

M. le Supérieur propose la *santé du Canada*.

" Nous voulons la grandeur de notre mère-patrie, mais nous ne devons pas oublier notre chère patrie, le Canada. Que Dieu le conserve avec le caractère spécial de ses deux races que nous voulons distinctes mais unies. Qu'il le fasse grand en lui donnant la sagesse de reconnaître toujours les lois de l'équité et de la justice. Qu'il bénisse notre évêque, nos gouverneurs, nos magistrats, nos ministres et nos députés. Qu'il bénisse enfin tous les Anciens élèves de nos collèges et spécialement les nôtres, qui veulent travailler pour la gloire du Canada."

Toute la foule est appelée à acclamer cette santé en chantant, accompagnée par la fanfare : " O Canada, terre de nos aïeux ".

C'est ensuite le toast à l'Alma Mater, présenté par l'Honorable L.-P. Pelletier. Élève du collège de 1868 à 1876, il a parcouru les étapes d'une brillante carrière : avocat, député, ministre dans les cabinets provincial et fédéral et enfin, juge de la cour d'appel.

Discours de l'honorable Juge L.-P. Pelletier

MONSEIGNEUR,

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

MES CHERS CONFRÈRES,

Je me lève pour proposer la santé de notre Alma Mater — de l'Alma Mater d'hier : gerbe de souvenirs — de l'Alma Mater d'aujourd'hui : l'épanouissement actuel — de l'Alma Mater de demain : les espérances de l'avenir.

Il aurait été difficile monsieur le Supérieur, de refuser la demande que vous m'avez faite de proposer ce toast, car cette maison de Sainte-Anne est beaucoup pour moi : cinq générations m'y attachent.

Un vénérable et beau vieillard — le père de mon père — aimait à me raconter avec des accents émus — c'était le principal souvenir de sa vie — qu'il avait été l'un des premiers collaborateurs de l'envoyé de Dieu qui a fondé ce collège béni ; il y avait apporté bien des pierres et il m'en montrait une, plus grosse, dans le mur extérieur : c'était la sienne, celle-là ; il s'en approchait, il la touchait et repartait content ; il avait par là, disait-il, communiqué avec M. Painchaud.

Ce fut la première génération.

Puis son fils, mon père, apprit ici ce qu'on y enseignait à l'origine : c'était déjà assez pour aider un homme à faire

son chemin dans le monde. Ce fut la seconde génération.

J'y vins ensuite avec mon frère aîné : c'était la troisième génération.

Je suis ensuite le témoin attristé d'un coup de vent qui désempare une pauvre petite barque ; une épave flottait portant une mère avec ses petits orphelins : je les dirigeai vers les successeurs de M. Painchaud et ils en ont fait des hommes dont je suis fier.

C'est la quatrième génération.

Enfin, voici que s'accomplit cette chose étrange : un homme qui n'a pas d'enfants, qui, — douce illusion — croit avoir des petits enfants et qui entend leur père leur promettre Sainte-Anne pour que ce collègue fasse pour eux ce qu'il a fait pour lui.

Et c'est là que sera la cinquième génération.

Pouvais-je, monsieur le Supérieur, ne pas accepter de proposer cette santé ? Pouvais-je ne pas la proposer sans quelque émotion, et — soumis d'avance à l'inexorable loi — me préparer à chanter ensuite : *Nunc dimittis servum tuum Domine.*

Combien d'autres souvenirs, du reste, se présentent à ma pensée en ce moment !

Quand ma bonne et sainte mère vint — il y a déjà plus d'un demi-siècle — me déposer au seuil de ce sanctuaire, j'étais bien jeune. C'était à l'époque d'un régime nouveau pour notre pays. En descendant l'escalier paternel pour venir ici, j'entendais des harmonies qui étaient cependant un peu confuses pour un enfant. Pourquoi ces chants d'allégresse et pourquoi cette espérance qui saturait l'atmosphère ? C'est ici que se place le souvenir très net des paroles qui, dès les premiers jours, tombèrent des lèvres du directeur de cette maison, nous souhaitant la bienvenue : " Vous commencez, disait-il, cette année sous d'heureux auspices. L'Angleterre vient de donner à notre pays une constitution nouvelle

en vertu de laquelle nous aurons non seulement une autonomie nouvelle et générale, mais plus particulièrement une province toujours catholique et toujours française, mais aussi toujours loyale au drapeau britannique. Et ce collège va contribuer à former des hommes qui travailleront pour elle et pour tout leur pays."

Je n'ai jamais oublié cette parole bien de nature à enluminer un peu l'horizon d'un enfant qui, en entendant cela, éprouve déjà moins de difficulté à refouler la brume des larmes inévitables que provoque, à cet âge-là, la première absence du toit paternel et le premier éloignement des caresses maternelles.

Après ce moment-là, huit années se passent : huit années d'un bloc solide. On entrait alors ici dans les premiers jours de septembre et on en sortait le trente juin ; les vacances du jour de l'An auraient alors été considérées comme une parfaite hérésie, un propos révolutionnaire.

Après ces huit années, voilà que s'ouvre le chemin de la vie pour lequel l'Alma Mater nous a si bien préparés et je l'en remercie avec effusion.

Quinze autres années s'écoulaient et voilà que tout à coup, comme un coup de clairon, un appel retentit convoquant les enfants de cette maison à venir vers elle. Que se passe-t-il donc et pourquoi veut-on notre présence ? Un mort s'est levé dans le cimetière de sa famille devenu trop étroit pour son immortel souvenir. Son ombre traverse un bras du grand fleuve et la voici qui se dirige vers le bocage qu'il a tant aimé, vers le dôme qui veut avoir sous son ombre les restes du grand fondateur.

Vous vous en souvenez, mes amis ; ce fut une apothéose.

Puis, après cela, une nouvelle étape de près de trente ans. Et voici les anciens élèves à nouveau convoqués qui accourent en grand nombre. Que viennent-ils faire ? Ils viennent constater que le miracle de M. Painhaud s'est continué, qu'il

s'est doublé : ce n'est pas en vain que le fondateur est revenu pour inspirer ses successeurs. Nos yeux émerveillés ne reconnaîtraient plus leur Alma Mater, si l'épanouissement nouveau n'était pas dans le décor ancien et si les vieux murs — nos fidèles amis — n'étaient pas encore là. Cependant, ce n'est plus notre humble collègue : c'est encore son cœur, mais il est maintenant encadré dans un monument grandiose qui ferait honneur à n'importe quel pays.

Je te salue dans cette magnificence, ô mon Alma Mater ! M. Painchaud avait mis en terre la semence, le grain de sénevé, et son cœur de prêtre a vu naître modestement l'humble arbrisseau : appuyés sur le tombeau du fondateur, ses successeurs l'ont fait devenir un arbre géant qui fait battre nos cœurs d'un légitime orgueil.

On a parlé des bienfaiteurs du collège : dans quel cadre de verdure éternelle faudra-t-il placer les administrateurs d'aujourd'hui qui ont accompli le prodige dont nous sommes les témoins émus ?

O charité chrétienne, je te reconnais ici et tu es bien toujours la même depuis l'instant où le Christ a embaumé le monde de ton parfum !

Comme on l'a dit déjà, travailler pour soi, penser à soi, voilà la formule de ceux qui vivent pour vivre. Se dévouer pour les autres, bâtir pour les autres, agrandir pour donner plus de place aux petits plus nombreux qui s'en viennent : voilà la formule de ceux qui vivent ici en attendant qu'ils meurent. Réalisant qu'il y a un autre avenir que celui d'ici-bas, que ce dernier n'est qu'un passage, ils consacrent à faire du bien aux autres tous leurs jours de travail, et, peut-être aussi, bien des nuits d'anxiété que l'envergure de leur programme a dû faire naître. Leur vie toute entière est là. *Transeunt benefaciendo.*

Que Dieu les bénisse ! De cette bénédiction, du reste, et de la suave récompense qui les attend, ils ont aujourd'hui

déjà—et c'est justice—un délicieux avant-goût. Monseigneur, défiant les avis de votre médecin et n'écoutant que votre cœur d'ancien élève, vous êtes venu, malgré votre âge et votre santé affaiblie. Vous avez compris que l'évêque canadien serait bien représenté ici par un enfant de la maison sur le front duquel l'huile sainte a mis son rayon d'azur. Vous avez béni l'œuvre! Au nom des anciens élèves, je vous en remercie. Je vous remercie aussi d'avoir eu si souvent levée sur nos têtes depuis hier votre chère main tremblante qui aime tant à bénir. Quand passait près de nous et sur nous ce souffle de votre cœur inspiré, nous comprenions qu'il descendait de bien haut et nous nous sentions meilleurs. Et vous, monsieur le Supérieur, quelle fraîcheur et quel espoir de l'au-delà cela devait mettre dans votre âme et dans l'âme de vos collaborateurs.

Et, ce n'est pas tout, monsieur le Supérieur, vous pouvez être tant que vous le voudrez humble et modeste ; vous pouvez — c'est votre droit — baisser les yeux sous les compliments qu'on est obligé de vous faire et avoir hâte que cela finisse ; vous pouvez — cela se voit — offrir tout cet encens en expiation des péchés que vous vous imaginez avoir commis ; vous n'en êtes pas moins un pèlerin faisant une belle et grande ascension. Vous croyez peut-être que nous ne sommes ici que pour nous revoir, nous donner chaleureusement la main, pour resserrer nos liens de la grande famille de l'Alma Mater. Oui, nous y sommes un peu pour cela, mais nous y sommes pour plus que cela. Sept cents d'entre nous sont venus surtout pour sentir leur cœur battre plus près du vôtre, pour que ces pulsations plus rapprochées vous disent mieux notre reconnaissance et notre admiration. Nous sommes venus nous rendre maîtres ici un instant, pour décider que — plus heureux sous ce rapport que Painchaud et Pilote — votre mérite aura été reconnu tout de suite ; nous voulons qu'un médaillon contenant le souvenir

et le nom du Supérieur et de ses collaborateurs soit mis malgré eux bien en vue dans une place d'honneur avec au bas cette inscription : les continuatours de Painchaud. Ainsi, tout le monde saura toujours qui a placé ce nid d'aiglon au flanc de notre chère montagne.

Et nous croyons voir aussi les âmes des enfants de la famille, qui sont morts, planant au dessus de cette salle et songeant déjà à auréoler vos fronts de la couronne qu'ils préparent. Encore une fois, que Dieu vous bénisse et qu'il vous récompense !

Vous êtes des prêtres !

Sainte-Anne a été une pépinière de prêtres. De tous les cantiques qu'a entendus notre vieille chapelle et qui ont caressé notre jeunesse, je n'en sais pas de plus beau, de plus inspirant que celui de l'ordination sacerdotale : écoutez ces quatre questions qu'il pose :

“ Enfants, quel est donc ce mystère ?

“ Quel est ce prêtre glorieux ?

“ Est-ce un Dieu qui vient sur la terre ?

“ Est-ce un mortel qui monte aux cieux ? ”

Le prêtre, fondateur de collèges et de séminaires, le prêtre, éducateur de l'enfance, voilà deux de nos traditions. Vous les avez produits ces prêtres. Maintenant, vous allez les multiplier. Soyez-en bénis.

Sainte-Anne a été aussi un centre de foi ardente rayonnant sur toute une région en même temps qu'une école du plus pur patriotisme.

C'est aussi ce que vous continuerez d'être à l'avenir.

Nous traversons une époque troublée. Un homme — le blasphème à jet continu sur les lèvres — a juré d'asservir le monde, et il ne recule ni devant cette hécatombe de vies humaines, ni devant cet horrible ruissellement de sang dont nous

sommes les témoins attristés. Cet holocauste sans précédent a créé partout de gros problèmes : il en a posé plusieurs ici, mais il n'y en a que deux dont je désire parler brièvement.

Avant toutefois de les rappeler, remercions Dieu d'avoir épargné, jusqu'ici, nos collègues et nos séminaires, nos cathédrales et nos universités, nos églises, nos champs et nos demeures. Si nous étions la Belgique et le Nord de la France, nous comprendrions sans doute encore plus facilement combien il est préférable pour un pays qu'on se batte loin de chez lui.

Quels sont maintenant ces deux problèmes ?

Deux mots ont été prononcés : le mercantilisme de l'Angleterre et la France mérite d'être châtiée.

Voilà le premier problème.

Je ne suis pas ici, dans cette réunion fraternelle pour faire de la controverse ; je n'attaque personne et je ne nie pas la bonne foi de tous. Aussi ce n'est pas à ceux qui ne pensent pas comme eux, mais à ceux-là mêmes qui parlent ainsi, à leur conscience et à leur bonne foi que je pose les questions suivantes : 1° Quand on traverse une période énervante et mouvementée, est-il opportun de poser des problèmes qui, vu l'agitation des esprits, recevront une solution qui se ressentira peut-être un peu trop de la commotion générale ? 2° Même s'ils n'étaient pas l'antithèse de toutes nos traditions religieuses et nationales, devrait-on les poser à un pareil moment ?

Ici à Sainte-Anne — je vous le disais tantôt — l'enfant de dix ans, apprend comme sa première leçon — et cela depuis près d'un siècle — l'amour de la France et la loyauté à l'Angleterre. Même si ça n'est qu'une illusion, pourquoi nous l'enlever à un moment comme celui-ci et au bénéfice de quel empereur teuton ?

Qu'il y ait du mercantilisme en Angleterre, je ne le conteste pas — il y en a partout — excepté sous les toits bénis

comme ceux où nous sommes en ce moment. Mais, Canadiens-français et catholiques, prêtres et laïques qui m'écoutez, seriez-vous ici deux millions et demi, seriez-vous ce que vous êtes, si passant outre à l'opposition acharnée d'un certain nombre de marchands Anglo-Saxons de chez-nous, le Parlement britannique ne nous avait pas donné l'Acte de Québec, de 1774, et la constitution de 1791, et si, réparant dans une grande mesure les erreurs de l'Acte d'Union de 1840, l'Angleterre ne nous avait pas donné le pacte fédéral de 1867 ?

A cette question — n'ayant à mon âge, rien à attendre et rien à espérer de ce cri de mon âme, — adossé au rocher de Sainte-Anne, — appuyé sur ses meilleures traditions — je réponds sans hésitations : Non.

Messieurs, connaissons-nous bien notre histoire et faisons-nous toujours les distinctions nécessaires ? Faisons-nous les distinctions nécessaires lorsque nous confondons dans une même pensée les descendants et successeurs des marchands Anglo-Saxons du Canada dont je vous parlais tantôt et le peuple anglais qui — et cela est une page d'histoire qui ne peut pas mentir — nous a donné tant de choses qui nous sont si chères. Nous proclamons ici cette vérité et nous chantons et prouvons notre reconnaissance à ce sujet, avec les Briand, et les Plessis, et leurs successeurs, depuis cent cinquante ans. Pourquoi la révoquer en doute à un moment d'énervement populaire ici et de péril national partout ?

Connaissons-nous bien notre histoire ? Entre autres choses, savons-nous que, dès avant l'acte d'émancipation catholique en Angleterre, alors que c'était une offense pour un prêtre de dire la messe et pour un fidèle d'y assister, alors que Daniel O'Connell, élu par le peuple, frappait en vain, parce qu'il était catholique, à la porte du Parlement de son pays, l'on trouvait moyen de laisser se continuer au Canada la chaîne épiscopale qui commence à Mgr de Laval et qui est rendue à Son

Monsieur le Supérieur, vous avez commencé tantôt la liste des santés par celles du Pape et du Roi, je suis sûr d'être l'écho des désirs de tous mes confrères ici, en vous suggérant d'envoyer aujourd'hui même un cablogramme au Saint-Père, déposant à ses pieds l'hommage de notre filiale piété, et un autre à Sa Majesté lui redisant les belles paroles par vous prononcées tantôt au sujet de la victoire des Alliés et de notre fidélité au drapeau britannique... Les applaudissements unanimes et enthousiastes que vous venez d'entendre rendront votre tâche facile.

L'autre douloureux problème qui se pose est celui de notre avenir comme conséquence de la guerre. Que deviendrons-nous comme résultat de cette tuerie mondiale qui va bouleverser tant de choses ?

Ici, je pose trois questions que je laisse sans réponse :

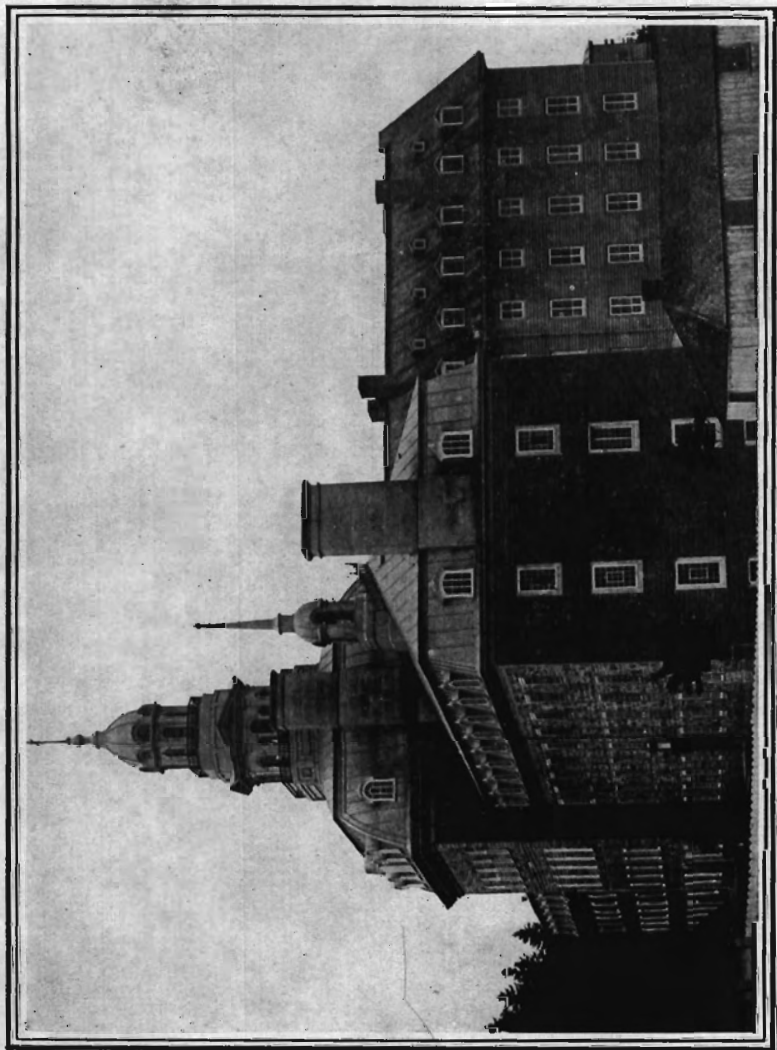
Trouverons-nous jamais un régime où, malgré des ombres pénibles et des périodes douloureuses, nous aurons, au moins dans cette Province, un Home Rule dont on ne réalise pas assez peut-être toute l'étendue et tous les avantages ?

Écrira-t-on jamais pour nous une autre constitution en vertu de laquelle le français sera officiellement consacré et garanti non seulement dans la Province française, mais aussi pour le Parlement central du pays auquel nous appartenons ?

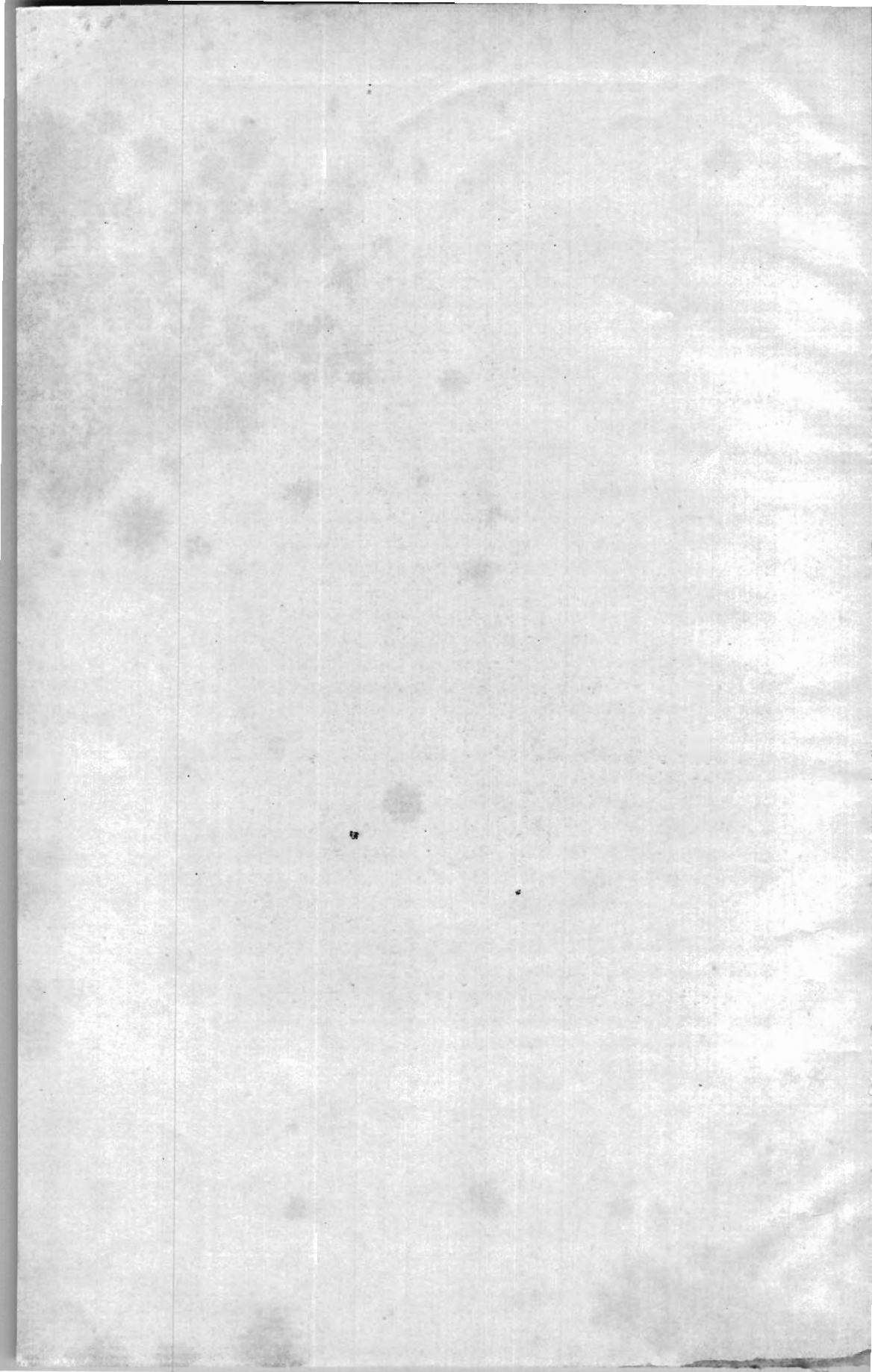
Vaudrait-il mieux être comme à Metz ou à Strasbourg, en Alsace-Lorraine, où on s'expose à être poursuivi si on parle français sur la rue en respirant l'air du Bon Dieu ?

Rapportons-nous en pour tout cela au Souverain Maître. J'ai la douce conviction qu'Il ne permettra pas au Kaiser allemand de conquérir le monde.

Mais, pour cela, il faut, je crois, prier davantage. Cette guerre serait peut-être finie si la prière avait été ou plus fréquente ou moins oubliée.



LE COLLÈGE DE SAINTE-ANNE
4e étape : 1881-1901



L'Angleterre officielle a prié. Chrétienne bien que non catholique, elle a élevé ses yeux vers Celui, qui, seul, peut donner la victoire et c'est à elle que Dieu a confié l'honneur de reprendre Jérusalem et le tombeau du Christ à l'innommable Turquie.

Prions donc avec ferveur pour suppléer à ceux qui devraient prier plus ou prier mieux.

Prions le Dieu de Sainte Clotilde et de Jeanne d'Arc la Lorraine, pour qu'il sauve encore une fois la France et le monde.

C'est lui qui sauve ce qui va périr.

Regardez l'histoire de notre Alma Mater bien aimée. Plusieurs fois elle a penché la tête comme pour mourir, mais toujours, parce qu'on priait ici, un rédempteur s'est levé à la minute nécessaire.

J'ai reçu d'un ami de Paris la prière que le général Foch a composée à l'occasion de la guerre, et qu'il récite chaque jour. Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour une fête de famille. Ne devrions-nous pas en même temps penser un peu à cette terrible guerre et profiter de cette réunion pour redire ensemble avec ferveur la prière de Foch. Il me semble que le Tout Puissant nous entendrait. Donc, levez-vous, si vous le voulez bien, et, unissant nos cœurs et nos âmes, répétez après moi ces paroles d'un croyant :

“ Père Éternel, Dieu des armées, je vous offre le sang très précieux de Jésus-Christ, en quelque endroit de la terre, à quelque heure du jour et de la nuit qu'il coule sur les autels

“ En expiation de mes péchés, — pour tous les besoins de la Sainte Église, pour le soulagement des pauvres âmes du Purgatoire, pour la conversion des infidèles et des pécheurs, pour les agonisants de cette heure et de toute la journée.

“ Plus en particulier, pour tous les sinistrés de la guerre, pour les familles de nos soldats et pour nos soldats eux-mêmes : pour ceux qui commandent et pour ceux qui obéis-

sent, pour ceux qui restent debout et pour ceux qui tombent, pour ceux qui meurent, pour ceux qui souffrent — blessés, malades, prisonniers — pour ceux qui les assistent.

“ Par la vertu du sang de l'agneau, toujours vivant et toujours immolé, par la vertu de la foi, que tout le monde fasse son devoir selon toutes vos volontés, que personne ne se désespère, que tout se règle finalement au mieux de votre gloire et pour le salut du plus grand nombre, par la victoire de Dieu !

“ Bienheureuse Jeanne d'Arc, modèle de foi et d'endurance, de courage et d'entrain, priez pour nous ! ”

Voulez-vous maintenant reprendre vos sièges pour un dernier mot ?

En proposant la santé de l'Alma Mater, je ne dois pas oublier ceux des membres de la famille de Sainte-Anne qui sont déjà sur les champs de bataille, ceux qui sont en chemin pour s'y rendre et ceux assez nombreux qui s'y préparent, qui portent déjà l'habit des braves et que je vois en ce moment, grâce à une bienveillante permission — assez nombreux parmi nous. A tous, je présente, en votre nom comme au mien, nos hommages et nos vœux.

Ils ont bien mérité de la Patrie, car ils offrent leur sang et leur vie pour qu'elle vive.

Je propose la santé de l'Alma Mater, c'est à dire de l'Auguste Mère, qui nous a donné notre éducation.

M. le chanoine Ludger Dumais, ancien supérieur et procureur actuel du collège de Sainte-Anne répond à la santé de l'Alma Mater, avec sa chaude éloquence habituelle.

DISCOURS DE M. LE CHANOINE LUDGER DUMAIS

MONSEIGNEUR,

MONSIEUR LE JUGE,

MESSIEURS LES ANCIENS ÉLÈVES.

Vous venez de verser dans une coupe précieuse le vin qui mêle à la douceur d'un miel la générosité des années ; au cœur de l'Alma Mater, il met une vive joie, une douce chaleur à son visage, et sur ses lèvres un merci profondément ému. On a cru singulièrement que faire passer ce merci par la voix de celui dont l'ordinaire attribution est d'être grognard, ce serait plus éloquent. L'urne du maître d'hôtel jusqu'aux bords est pleine d'eau, c'est vrai, mais il lui faudrait le miracle de Cana.

Vénérables amis, la fête d'aujourd'hui est belle, parce que vous lui donnez sa grâce souriante avec son indispensable solennité. Longtemps à l'avance, depuis 1911, elle nous a mis sur les lèvres à nous, chargés d'entretenir au foyer la chaleur et la vie, les paroles de l'Apôtre : "*Festinavimus faciem vestram videre*". Vous êtes venus à ce pèlerinage de l'amitié qui se souvient, de l'amitié qui se resserre ; les générations et les classes se confondent, le temps s'arrête, les souvenirs resuscitent, les cœurs battent d'un même mouvement : un jour de fête inoubliable a réuni la famille dispersée. Oh ! qu'il est bon, qu'il est doux vraiment pour des frères de se retrouver ensemble après la séparation, loin de l'aveuglante poussière des mêlées ! Nous bénissons le Seigneur qui nous a fait ce jour.

Mais les choses inanimées elles-mêmes ont une âme qui s'attache. Avec l'auteur harmonieux de la *Terre Natale*, n'avez-vous pas dit :

*“ Là mon cœur en tout lieu se retrouve lui-même,
 Tout s’y souvient de moi, tout m’y connaît, tout m’aime.
 Mon œil trouve un ami dans tout cet horizon,
 Chaque arbre a son histoire et chaque pierre, un nom.” ?*

Les aînés n’ont pas retrouvé au dortoir le tant vieux lit de sangle où ils ont dormi leurs meilleurs sommeils, à la salle d’étude le banc aux reins solides et aux nœuds endurcis qu’adouçissait l’usage familial, au réfectoire l’hygiénique menu d’une prudente commission des vivres, à la cour de récréation, dans les sentiers de la montagne la trace de leurs pas, effacée par des arts nouveaux, plus acharnés que les pluies battantes. Mais dans les salles de jadis, comme sous les bois mouillés, si vous en avez bravé les cinglantes gouttières, vous avez tous retrouvé vos vieux souvenirs, parcelles de votre cœur ; vous avez retrouvé aussi l’âme de l’Alma Mater, celle que pour vous Dieu fit si chaude à la prière du béni curé Painchaud. Elle est toujours la même.

L’Alma Mater a eu ses temps héroïques, elle a eu des heures d’angoisse qu’ont pleurée les larmes des ses fils affectueux, puis des jours meilleurs sont venus ; elle s’est développée avec des sourires de jeunesse, ses ailes se sont ouvertes plus larges, son dôme a élevé la croix vers le ciel d’azur, elle s’est fait des muscles d’acier en ses accroissements modernes, et son âme n’a pas changé. Au souffle des grands vents ou des brises vivifiantes, sous les soleils des printemps ou dans la froidure des longs hivers, sous le rideau ardent de l’incendie ou sous l’ondée rafraichissante des bienfaits secourables, cette âme qu’ensemble vous fêtez aujourd’hui, ancrée dans la Providence, est toujours restée la même. Presque centenaire, elle tressaille, fière devant l’Église et la société des fils nombreux qu’elle a voués à leur service. Je puis vous déclarer en son nom que, les mains tendues pour applaudir, elle vous

suit amoureusement, qui que vous soyez, sur le chemin de vos œuvres.

Ne sentez-vous pas qu'il y a ici plus qu'une famille de vivants, que vos morts aimés sont debout, éveillés à votre voix ? Nous vivons de leur pensée et de leur cœur, nous en avons des souvenirs qui éclairent, où nous puisons l'inspiration de chaque jour. L'histoire qu'ils ont écrite, à laquelle vous collaborez si noblement, nous avons essayé de la résumer dans des armoiries de famille : la croix d'or, signe de religion et de bénédiction, portant sur champ d'azur le chiffre de la Vierge de la Congrégation de l'Archiconfrérie ; dans les quartiers, le calice et l'hostie rayonnante du sacerdoce, le livre à la palme des études classiques, le voile gonflée des affaires et de l'industrie, la faucille à la gerbe d'or des laborieux amis de la terre canadienne. Voilà les armes parlantes de l'Alma Mater, ses quartiers de noblesse, si j'ose employer cette expression hardie d'un autre âge ; ce blason dit tout ensemble les gestes du passé, l'effort d'aujourd'hui, l'espoir de demain. *Facere et docere*, faire et enseigner, voilà la devise d'extraction divine ; elle résume la vie du Maître au service duquel nous devons jusqu'au dernier souffle de notre vie. Cette histoire de chez nous, l'Alma Mater vous la dédie, avec autant de respect que d'affection, en ce jour que fêtent l'amitié et la fraternité.

Notre journée, les anciens l'eussent marquée d'une pierre blanche ; vous, vous consacrez sa mémoire par un monument durable, *ad perpetuam rei memoriam*. Vous faites commémorative la blanche chapelle où votre aimable charité rend un éclatant témoignage de votre piété et de votre reconnaissance. Elle s'est ouverte à la prière bénissante d'un atné, vénérable par le parfum divin que les saintes ampoules ont versé sur son front et par la couronne d'or que cinquante ans de sacerdoce viennent d'y déposer. Le Dieu trois fois saint qui a réjoui votre jeunesse vient d'y recevoir l'hommage de

nos louanges et de nos actions de grâces communes. La dédicace a demandé son verbe éloquent à un frère renommé, révérendissime fils de saint Dominique. D'harmonieuses proportions, des colonnes et des voûtes, des lignes, des reliefs d'une grave et attrayante décoration font honneur à ceux qui en ont conçu le pur dessin et l'ont exécuté. Le Comité de l'Œuvre de la Chapelle, et particulièrement son secrétaire, si aimablement têtue, peuvent dire à bon droit le *vidit quod esset bonum* des jours de la création, et constituer sans nul regret le nouveau sanctuaire noble héritier de toutes les traditions de l'ancien.

Un historique de nos oratoires, tiré de nos Annales, reliera, si l'on me le permet, la page qui finit à celle qui commence.

Au mois d'octobre 1836, on érigea un premier oratoire dans l'angle est du second étage de l'*Aile Painchaud*, pour y dire la messe durant l'hiver et tenir les réunions de la Congrégation de la Sainte Vierge. Il fut dédié, sur le désir de l'évêque, à saint Louis de Gonzague, et l'on y célébra la messe dès les premiers froids. Jusque là, le Directeur avait dit à l'église paroissiale, la messe de communauté. L'oratoire fut transféré en 1843 dans la grande salle du collège nouveau, la *Salle Élémentaire* d'alors, incluse dans la salle d'étude actuelle du Cours commercial ; l'espace d'alcôve saillante, affectée aujourd'hui aux rayons des livres et fournitures classiques, renfermait l'autel et ne s'ouvrait qu'au moment de la messe.

Le 28 avril 1845, on commença à démolir la vieille église paroissiale qui menaçait ruine. La sacristie ne présentant pas un espace suffisant pour recevoir les élèves du Collège, on s'occupa de trouver un lieu convenable pour y ériger une chapelle décente, dans laquelle on pût conserver le Saint Sacrement. Le troisième étage du Corps central fut choisi pour cette fin ; le 10 mai, dans l'après-midi, M. Pilote faisait la bénédiction du nouveau local. Le lendemain, jour de la

Pentecôte, l'office solennel y fut célébré ; c'était pour toute la durée de la construction de l'église le lieu où la communauté avait les offices du dimanche et des fêtes. Le saint Sacrement ne fut d'abord conservé que les dimanches, parce que les ouvrages intérieurs n'étaient pas finis, mais, dès le commencement de juin, le Dieu de l'Eucharistie s'établit au Collège d'une manière permanente. M. Grégoire Tremblay fut le premier prêtre ordonné dans cette chapelle, le 6 août 1846.

Les élèves étaient retournés aux offices paroissiaux. Froids de l'hiver, instructions non appropriées, occasions de disputation et autres inconvénients faisaient désirer la fin de cet état de choses ; les paroissiens au contraire tenaient à une assistance en vue de laquelle le chœur de l'église avait été fait aussi vaste. On commença à s'absenter dans l'automne de 1854, mais ce ne fut qu'en 1859 qu'on se retira définitivement des offices paroissiaux ; le parachèvement intérieur de l'église en fut l'occasion.

Enfin l'on inaugurait une nouvelle chapelle le 21 juin 1856 dans l'*Aile Pilote*, partie nord des troisième et quatrième étages. L'éloquente parole de M. Quertier, curé de Saint-Denis, donna son éclat à la fête ; on bénit et l'on porta en procession une statue de saint Joseph qui fut placée au fronton de l'édifice, du côté du fleuve. Les travaux d'intérieur et de décoration de cette chapelle, entrepris par souscriptions des anciens élèves, furent commencés le 15 janvier 1869, d'après les plans et sous la surveillance de M. l'abbé Stanislas Vallée. M. Vallée s'efforça d'imposer à l'œil l'illusion d'un vaisseau plus spacieux et mieux proportionné, courba et cisela les plafonds, décora d'emblèmes symboliques les caissons du centre :

*“ La voûte sera livre, et toute une épopée
 Devra s’y dérouler en traits mystérieux ;
 L’esquif de Pierre, orné de riches banderolles,
 Y livrera sa voile aux flots amoncelés ;
 La science et les arts, en gracieux symboles,
 Y seront de la Foi défenseurs obligés.”*

(A.-B. Routhier, Inauguration d'une chapelle au Collège de Sainte-Anne).

L'autel majeur, sorti trois ans auparavant des ateliers du Collège est assez original. Il représente un édifice d'ordre corinthien, surmonté d'une coupole ; adossé à une grande fenêtre, le retable ajouré comme la base, laissait passer par de petites verrières une lumière qui produisait un bel effet d'illumination, surtout aux rayons du soleil du soir. Le plan est de MM. Stanislas Vallée et Alphonse Pelletier. Ce dernier a soigné particulièrement les pièces de décor : le trophée figuratif du sacrifice qui couronne le tabernacle est entr'autres son œuvre ; il a cannelé les vingt colonnettes, dont M. Joseph Guimont, menuisier à l'emploi du Collège, a fouillé les chapiteaux. M. David Ouellet, qui avait déjà sa vocation d'architecte, a apporté aussi sa contribution. Enfin, M. P.-T. Légaré, que nous avons le plaisir de voir au milieu de nous, pourrait dire que les mignonnes balustrades sortirent de ses mains déjà habiles et laborieuses.

La chapelle fêta son parachèvement de façon très solennelle le 19 juin 1869 ; un orateur applaudi nous a dit hier soir comme il se souvenait. Elle fut économiquement restaurée en 1890. Cependant ses murs avaient perdu depuis longtemps leur blancheur. La tribune et les galeries latérales étendues davantage sur la nef, le lutrin, désespoir des chantres novices, disparu, les stalles mutilées, la table de communion repliée vers le sanctuaire, sainte Anne et saint Joseph renonçant à leurs autels, il fallait encore un prodige chaque jour renouvelé pour réunir une communauté plus nombreuse dans une enceinte qu'on ne pouvait après tout desserrer.

Les anciens élèves entreprirent alors d'exprimer de nouveau leur foi et leur reconnaissance.

L'œuvre voit aujourd'hui son couronnement. Quelque faible que soit le mot qui exprime sa gratitude, l'Alma Mater le dit de tout son cœur, du plus profond de son âme. Il sera doux de prier dans ce sanctuaire familial, aux pieds de Celui qui fait la bonté et la beauté, de Celui qui conduit avec sagesse les événements, les institutions et les hommes. Merci, à tous, aînés et cadets, merci aux hôtes distingués qui ont voulu nous honorer de leur présence. Quand la cloche du centenaire sonnera le rappel, Dieu veuille que personne ne manque au rendez-vous !

Il y a une émotion de cette journée qui ne peut se taire : c'est la joie intense de revoir les braves enfants que la guerre appelle à l'héroïsme. Quelques-uns viennent de sortir des bras de l'Alma Mater, la déchirure du départ est toute fraîche : tel le tronc attaqué par le fer au moment où ses branches sont le plus chargées de fleurs et de fruits. Salut à tous, à tous, souvenir impérissable ! Quoi qu'il arrive, gardez toujours les saints respects de votre adolescence. Dans mes "promenades du soir, écrivait un fier jeune homme, j'ai choisi une étoile pour amie ; c'est une étoile qui brille au-dessus de la maison où j'ai grandi. Je l'ai retrouvée ici, il me semble qu'elle me transmet un peu de la vie du passé." Vous aussi, dans vos nuits de veille, cherchez l'étoile de Sainte-Anne ; son rayonnement calme vous fera revoir votre passé, et tous vos jours d'épopée seront l'orgueil de l'Alma Mater, dont vous garderez l'honneur, comme sur le champ de bataille le brave garde le drapeau.

En votre nom et au nôtre, chers permissionnaires, j'applaudis à la bienveillance courtoise de vos chefs, des autorités militaires. J'ose prier le sympathique lieutenant-colonel Piuze d'être, à l'occasion, le messager de notre gratitude

envers tous ceux dont l'influence a donné ce nécessaire complément de joie au jour que nous célébrons.

Bonheur et santé à tous les élèves, à tous les bienfaiteurs et amis de Sainte-Anne !

L'orateur suivant est le Père Letellier, une des gloires de la coquette paroisse de la Rivière-Ouelle, qui a déjà donné à l'Église des prélats, et à l'État des juges et des lieutenants-gouverneurs. Élève du collège de 1875 à 1880, il est actuellement Supérieur des PP. du S.-Sacrement à Montréal.

Discours du Révérend Père Letellier

Les merveilleuses transformations qu'a subies, dans ces derniers temps surtout, notre cher Collège de Ste-Anne ont éveillé dans mon esprit le souvenir du légendaire Rip Van Winkle immortalisé par le génie de Washington Irving. L'étonnement du vieil hollandais rentrant dans son village après un long sommeil de vingt ans, ne dut pas être plus grand que celui que nous éprouvons, nous les anciens, à la vue des superbes constructions que l'on vient d'inaugurer. Tout ici est changé, tout est amélioré, à tel point que ceux qui regardent quarante ans en arrière peuvent à peine s'y reconnaître.

Si le Collège de Ste-Anne a marché constamment et rapidement depuis un demi-siècle dans la voie du progrès, c'est dû évidemment aux qualités exceptionnelles de ceux qui en ont eu la direction. Depuis la terrible crise financière qu'il traversa en 1870 et qui faillit à jamais compromettre son existence, tous ses Supérieurs (et j'ai eu l'avantage de les connaître personnellement) ont été des hommes marquants. J'ai cru que nous ne pouvions nous dispenser en cette cir-